



2009

Fédération Française de Baseball &amp; Softball

2009

**NI****PROCES VERBAUX****Février 2009**

Recueil des délibérations, Actes &amp; Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU Fédéral  
du 1<sup>er</sup> février 2009**

**Présents :** Eric-Pierre Dufour, Jean-Marie Meurant, Dominique Magnin, Denis-Didier Rousseau, Françoise Lassaigne.

**Excusée :** Nadège Esteban.

**Assistent :** Céline Berton, Eric Elsensohn.

Ouverture de la séance par le Président, Eric-Pierre Dufour.

**\* Affiliations provisoires :**

**Club Les Monarques (77)**

Déclaration en Préfecture du 28 juillet 2008 sous le numéro JO du 9 août 2008

Présidente Isabelle Arnoux

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 077018 sous réserve de la saisie et du paiement des licences (12 licences prévues).*

**Baseball Tamanoir Black (54)**

Déclaration en Sous-Préfecture de Briey le 15 mai 2008 sous le numéro W541000874 JO du 31 mai 2008

Président Manuel Soreira

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 054006 sous réserve de la saisie et du paiement des licences (39 licences prévues)*

**Baseball Club de Moyon (50)**

Déclaration en Sous-Préfecture de Coutances le 21 juillet 2008 sous le numéro W5040000011 JO du 9 août 2008

Président Franck Machado

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 050009 sous réserve de la saisie et du paiement des licences (21 licences prévues)*

**Softball de Prix les Mézières (08)**

Déclaration en Préfecture de Charleville Mézières le 14 septembre 2001 sous le numéro... JO du 13 octobre 2001

Président Emmanuel Leturque

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 080004 sous réserve de la saisie et du paiement des licences*

**Les samourais de Sens (89)**

Déclaration en préfecture le 31 juillet 2008 sous le N° W893000319 JO du 13 septembre 2008

Président Monsieur Laurent Carpentier

*Avis favorable pour l'affiliation provisoire sous le N° 089002 (en attente des licences)*

**\* Demande du club des Astros (033017) :**

La Présidente du club des astros a formulé une demande auprès de Bureau Fédéral afin d'obtenir une dérogation du nombre de mutés / prêtés pouvant évoluer en championnat sachant que quasiment tout l'effectif de son club nouvellement créé est composé de joueurs quittant un autre club de la région.

En application du 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article 24 des Règlements Généraux, le Bureau Fédéral accorde une dérogation au club des astros pour l'année 2009 dans la mesure où l'équipe s'engage dans le championnat de division, de niveau ou d'échelon le plus bas.

*Validation à l'unanimité.*

**COMITE DIRECTEUR  
du 1<sup>er</sup> février 2009**

**Présents :** Eric-Pierre Dufour, Jean-Marie Meurant, Gérard Cros, Dominique Magnin, Michel Dussart, Denis-Didier Rousseau, Françoise Lassaigne, Virgile Amiot (départ 13h), Serge Bastien, Alain Roucan, Olivier Dubaut, Thomas Nagel, Gilles Bernard Stoll, Jean-Luc Paturel

**Excusés :** Serge Makouchetchev, Nadège Esteban, Laetitia Sellier.

**Absents :** Christine Frey, André Parker, Marie De Riols.

**Assistent :** Patrick Tugault, Armand Varnat, Céline Berton, Julie Martin, Eric Elsensohn, Christian Blacher, Williams Casacoli, Guillaume Coste, Fabien Proust, Ghislaine Ethier, Boris Rothermundt, Gérardo Leroux, Sylvain Virey.

Ouverture de la séance à 10 heures, par le Président, Eric-Pierre Dufour.

**\* Actualité internationale et nationale :**

**- Ministère de la Santé et des Sports :**

Le Président informe les membres du Comité Directeur des orientations du Ministère pour l'olympiade 2009 /2012 avec le désengagement de la part de l'Etat :

- réduction du nombre de cadres techniques
- réduction des conventions d'objectifs
- réduction du nombre de fédérations : de 90 à 60

**- C.E.B. :**

Sollicitée par la CEB, la Fédération présentera 3 candidats en qualité de membres des commissions :

- Jean-Marie Meurant : commission technique
- Virgile Amiot : commission médicale
- Thomas Nagel : commission marketing

**\* Approbation du Procès Verbal :**

Procès verbal du Bureau Fédéral du 13 décembre 2008 :

*Validation à l'unanimité*

Procès verbal du Comité Directeur du 13 décembre 2008 :

Corrections à apporter :

P3 : championnat baseball / nationale 1 :

Cergy et Toulouse B terminant .... sont rétrogradés en **championnat régional** et non en **nationale 2**

P5 : championnats jeunes / propositions 2009 :

Indiquer que la proposition de réduction des distances lanceurs pour les 1ères années cadets est **validée par le Comité Directeur**.

Validation à l'unanimité avec les modifications apportées.

**\* Affiliations provisoires :**

Le Bureau Fédéral réuni en séance, ce jour, a procédé à l'affiliation provisoire des clubs suivants :

**Club Les Monarques (77)**

Déclaration en Préfecture du 28 juillet 2008 sous le numéro JO du 9 août 2008  
Présidente Isabelle Arnoux

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 077018 sous réserve de la saisie et du paiement des licences (12 licences prévues).*

**Baseball Tamanoir Black (54)**

Déclaration en Sous-Préfecture de Briey le 15 mai 2008 sous le numéro W541000874 JO du 31 mai 2008  
Président Manuel Soreira

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 054006 sous réserve de la saisie et du paiement des licences (39 licences prévues)*

**Baseball Club de Moyon (50)**

Déclaration en Sous-Préfecture de Coutances le 21 juillet 2008 sous le numéro W504000011 JO du 9 août 2008  
Président Franck Machado

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 050009 sous réserve de la saisie et du paiement des licences (21 licences prévues)*

**Softball de Prix les Mézières (08)**

Déclaration en Préfecture de Charleville Mézières le 14 septembre 2001 sous le numéro...JO du 13 octobre 2001  
Président Emmanuel Leturque

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 008004 sous réserve de la saisie et du paiement des licences*

**Les samourais de Sens (89)**

Déclaration en préfecture le 31 juillet 2008 sous le N° W893000319 JO du 13 septembre 2008  
Président Monsieur Laurent Carpentier

*Avis favorable pour l'affiliation provisoire sous le N° 089002 (en attente des licences)*

**\* Affiliations définitives :**

**Club de baseball softball « Les Astros » (33)**

Déclaration en Préfecture du 24 décembre 2008 sous le numéro W332007787 JO en attente  
Présidente Madame Mady Bissey

*Avis favorable pour affiliation définitive sous le numéro 033017*

**Baseball club Reims Champagne (51)**

Déclaration en Préfecture du 31 juillet 1986 sous le numéro 5401 JO du 20 août 1986  
Président Cédric Macon

*Avis favorable pour affiliation définitive sous le numéro 051012 (12 licenciés)*

**Baseball club Choletais Cougars (49)**

Déclaration en Préfecture du 19 août 2008 sous le numéro 0492005614  
Président Roger Grimault, 56 rue de la gemmetrie 49124 Saint Barthélemy

*Avis favorable pour affiliation définitive sous le numéro 049009.*

**Cergy Softball Club (95)**

Déclaration en Préfecture du 04 août 2008 sous le numéro 0953018409 JO du 30 août 2008  
Présidente Rejane Marteau, 2 rue Eric de Martimprey 95300 Pontoise

*Avis favorable pour affiliation définitive sous le numéro 095019.*

**\* Point Financier :**

Budget réalisé 2008 :

L'exercice comptable 2008 fait apparaître un résultat excédentaire de 9 177 € pour un montant total de produits de 1 090 424 € et un montant total de charges de 1 092 471 € avec un report de ressources non utilisées des exercices antérieurs de 11 224 €

Le redressement judiciaire s'est terminé en octobre 2008. Malgré tout, l'écriture comptable de fin de redressement judiciaire n'interviendra que lors du bilan 2009 car le mandataire judiciaire fait actuellement les démarches auprès du Tribunal de Grandes Instances pour clore définitivement ce dossier.

Le Trésorier, Dominique Magnin, insiste sur le fait que les dettes de la Fédération ont diminué tous les ans sur la dernière olympiade et ainsi que le passif a été amélioré.

Au vu des orientations du Ministère des Sports et de la fragilité financière de la Fédération, la politique financière doit être dans la continuité du travail accompli pour la prochaine olympiade.

Il est à noter qu'en 2008 les dépenses ont été accentuées au niveau de l'activité de la Fédération et mieux maîtrisées sur le fonctionnement.

Validation des comptes 2008 à l'unanimité

Prévisionnel 2009 :

Exercice difficile dans la mesure où la prochaine Assemblée Générale sera électorale et qu'on ne connaît pas à ce jour les orientations que prendra le prochain Comité Directeur.

Le budget prévisionnel présenté tient compte de ce paramètre et ainsi présente une base fiable des produits et des charges. Il fait apparaître un montant total de produits de 1 100 776 € contre un montant total de charges de 1 100 176 €

Le Président de la Fédération, Eric-Pierre Dufour, s'étant engagé, lors de l'Assemblée Générale 2008, à reverser les ristournes aux Ligues et Comités départementaux, à hauteur de 15 000 € (part annuelle des fonds propres dédiée au redressement judiciaire), dès la fin du redressement judiciaire, cette proposition sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du 4 avril 2009 ce projet

Montant des ristournes : 2€ par licence (restera à définir le pourcentage ligue / CD)

Validation par 1 voix contre et 13 voix pour

**\* Championnats Baseball :**

Balles officielles 2009 :

- Lace 12 : Balle recommandée par la Fédération
- Rawlings R 200
- Benson LGB 1
- Covee Diamond CD 1010
- Covee Diamond CDI

Battes officielles 2009 :

1. Akadema 22. Mizuno / 2. Asics (Rawlings) 23. Nike / 3. Brett Bros. 24. Old Hickory / 4. BWP 25. Phoenix /
5. Carolina 26. Rawlings / 6. Controlling the Game 27. Route 66 Klubs / 7. D-Bat 28. Sam Bat / 8. Descente 29. SSK / 9. Diabolo Bats 30. Striker / 10. Dinger Bats 31. Kai Bat / 11. Easton 32. Superior Bat / 12. Franklin 33. Sure Play (SP) / 13. Glomar 34. Tuff (X Bat) / 14. HiGold 35. Xanas / 15. Hoosier 36. Zett / 16. Iron Wood 37. Zinger / 17. Journeyman 38. Detrolam / 18.

Kubota Slugger 39. Taku / 19. Louisville Slugger 40. Yaya bats / 20. Mash Bat / 21. Max Bat

#### **Battes Officielles en bois**

Anderson Bridges Models 200,210,220 or 230  
Baum Bat AAA Pro Model

Brett Bros. Stealth or Bomber

#### **Bat Company**

Louisville Slugger MTPX C271, TPXM110B, TPXC271, TPXT141  
Young Bat Company 360WOOD4

De Marini (Wilson) D110, D243 Pro Maple

Kai Bat Type C-Max

Detrolam SR

#### **Manifestations sportives 2009 :**

Suite à l'appel à candidatures lancé par la Fédération, la Commission Fédérale Technique a traité les dossiers reçus et propose au Comité Directeur :

- Tournoi Little League : PUC
- Interligues baseball et Softball : Ligue Ile de France
- Championnat de France Minime, Cadet : Pineuilh
- Championnat de France Junior : PUC
- Finale de Nationale 1 : La Rochelle

#### **Validation par le Comité Directeur**

#### **Championnats nationaux 2009 :**

- Elite : 1 poule de 8
- Nationale 1 : 3 poules de 7 équipes

La Commission Fédérale Technique tient à souligner qu'elle a été confrontée à un problème majeur du fait que les clubs n'aient pas saisi et payé leurs licences 2009 à la date de retour des inscriptions au championnat 2009.

#### **\* Modifications Réglementaires :**

##### **1/ Modification de l'Article 51 du Règlement Intérieur :**

**Exposé des Motifs :** Mise en conformité avec les dispositions de l'article 6 du même règlement.

« Les dispositions susvisées de cet article ne concernent pas la Commission Fédérale de Discipline et la Commission Fédérale de Discipline d'Appel, la Commission Fédérale de Discipline Dopage et le Conseil Fédéral d'Appel Dopage, dont le fonctionnement est déterminé par les Règlements qui leurs sont propres, et dont les membres extérieurs obligatoires, ainsi que ceux de la Commission Médicale sont attributaires **d'une licence -Non Pratique - Officiel- délivrée** à titre gracieux, par le Comité Directeur. »

Les dispositions qui précèdent sont votées à l'unanimité.

##### **2/ Modification des Article 66 et 67 du Règlement Intérieur :**

Dans le cadre des dispositions de l'article 52 du Règlement Intérieur, le Comité directeur a reçu délégation pour modifier les articles concernant les Commissions.

**Exposé des Motifs :** L'article R 131-26 du code du sport impose une modification du Règlement Intérieur aux fins de pouvoir prétendre à la délégation ministérielle.

## **LA COMMISSION FEDERALE MEDICALE**

### **Article 66 : La Commission Fédérale Médicale - Mission**

Par délégation du Comité Directeur, la Commission Fédérale Médicale a pour mission:

- la mise en œuvre au sein de la Fédération des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé des sportifs ainsi qu'à la prévention et la lutte contre le dopage, notamment :
  - o d'assurer l'organisation de la surveillance sanitaire des sportifs de haut niveau et des sportifs inscrits dans les filières d'accès au sport de haut niveau ;
  - o de définir les modalités de délivrance du certificat de non contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérale ;
- de définir et de mettre en œuvre la politique et la réglementation sanitaire fédérale à destination de l'ensemble des licenciés ainsi qu'organiser la médecine fédérale ;
- d'émettre des avis, de faire des propositions et de participer à la réflexion sur tout sujet à caractère sanitaire dont elle se saisira ou qui lui sera soumis par les instances fédérales nationales, régionales et locales, notamment relatifs à :
  - o la surveillance médicale des sportifs,
  - o la veille épidémiologique,
  - o la lutte et la prévention du dopage,
  - o l'encadrement des collectifs nationaux,
  - o la formation continue,
  - o des programmes de recherche,
  - o des actions de prévention et d'éducation à la santé,
  - o l'accessibilité des publics spécifique,
  - o les contre indications médicales liées à la pratique de la discipline,
  - o les critères de surclassement,
  - o des dossiers médicaux litigieux de sportifs,
  - o l'organisation et la participation à des colloques,
  - o des congrès médicaux ou médico-sportifs,
  - o les publications ;
- Tout membre de la Commission Fédérale Médicale travaillant avec les « collectifs nationaux » ne pourra faire état de sa fonction et publier les résultats de ses travaux sans l'accord de la majorité des membres de la Commission et du Président de la Fédération.
  - d'élaborer un budget de fonctionnement à soumettre aux instances dirigeantes fédérales ;
  - de participer à l'élaboration du volet médical de la convention d'objectifs du ministère chargé des sports ;
  - de statuer sur les litiges se rapportant à l'ensemble de son champ de compétence.

### **Article 67 : La Commission Fédérale Médicale - Organisation**

#### **I - Le Président de la Commission Fédérale Médicale**

Le Président de la Commission Fédérale Médicale est le Médecin Fédéral National.

Il assure, le fonctionnement administratif (réunions, convocations, ordre du jour) de la Commission et coordonne l'ensemble des missions qui sont attribuées à cette dernière.

## II - Le Médecin Fédéral National

Le Médecin Fédéral National est nommé pour une période de 4 années correspondant à l'olympiade, renouvelable, par le Comité Directeur fédéral, sur proposition du Président de la Fédération, lors de sa première réunion après l'Assemblée Générale ayant procédé à l'installation du nouveau Comité Directeur pour l'olympiade en cours.

Cette nomination devra être transmise, pour information, au Ministère chargé des Sports.

Il devra obligatoirement :

- être Docteur en Médecine, inscrit à l'Ordre des Médecins,
- être titulaire de la capacité en médecine et biologie du sport ou du CES de biologie et médecine du sport,
- être titulaire d'une licence délivrée à titre gracieux par la Fédération,
- bénéficier d'une assurance en responsabilité civile professionnelle correspondante aux risques inhérents à la pratique de ses missions.

## III - Composition de la Commission Fédérale Médicale :

Les membres de la Commission Fédérale Médicale, à l'exception du Médecin élu au sein du Comité Directeur fédéral, sont nommés chaque année par le Bureau de la Fédération sur proposition du Médecin Fédéral National.

- I-1 : Médecin Fédéral National, Président de la Commission, Membre de droit,
- I-2 : Médecin élu au sein du Comité Directeur fédéral, Membre de droit,
- I-3 : Médecin Coordinateur du Suivi médical réglementaire, Membre de droit,
- I-4 : Médecin des Equipes de France, Membre de droit,
- I-5 : Médecins d'équipes,
- I-6 : Médecins Fédéraux Régionaux,
- I-7 : Médecins Spécialistes concernés par la discipline,
- II-1 : Kinésithérapeute Fédéral National, Membre de droit,
- II-2 : Kinésithérapeutes d'équipes,
- II-3 : Auxiliaires médicaux intéressés.

Le rôle et les missions des intervenants médicaux et paramédicaux, ainsi que la réglementation médicale sont définis par le Règlement Médical de la Fédération voté par le Comité Directeur et transmis, ainsi que toute modification ultérieure, au Ministre chargé des Sports.

La Commission Fédérale Médicale peut faire appel à des personnalités qui, grâce à leur compétence particulière, sont susceptibles de faciliter les travaux de cette dernière ; dans ce cas, ces personnalités pourront ne pas répondre aux qualifications mentionnées ci-dessus, mais, ne seront pas membre de la Commission Médicale Nationale.

Le Président de la Fédération, le Secrétaire Général et le Directeur Technique National ou leurs représentants dûment mandatés, ont accès de droit à la Commission Fédérale Médicale et peuvent s'y faire entendre.

Le Président de la Commission Fédérale Médicale peut demander au Trésorier Général fédéral d'assister à une réunion avec voix consultative.

## IV - Fonctionnement de la Commission Fédérale Médicale

La Commission Fédérale Médicale se réunit au moins 3 fois par an, sur convocation de son Président qui fixera l'ordre du jour et en avisera le Président de la Fédération et le Directeur Technique National.

Les membres de la Commission sont soumis à la confidentialité des informations dont ils ont la connaissance dans le cadre du travail de la Commission.

Pour mener à bien ses missions, la Commission Fédérale Médicale dispose d'un budget fédéral annuel approuvé par l'Assemblée Générale fédérale avant chaque saison sportive et dont la gestion est assurée par le Président de la Commission Fédérale Médicale sous l'autorité du Président de la Fédération.

Ce budget fera l'objet d'une demande de crédits auprès du Président de la Fédération et d'une demande annuelle de subvention auprès du Ministère chargé des Sports pour les projets proposées par la Commission Fédérale Médicale, accompagnée d'un bilan technique et financier de l'année écoulée et des prévisions pour l'année à venir.

L'action de la Commission Fédérale Médicale est organisée en lien avec la Direction Technique Nationale.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu adressé au Président de la Fédération et au Directeur Technique National.

Annuellement le Médecin Fédéral National établit un rapport d'activité annuel que la Commission Fédérale Médicale présentera à l'Assemblée Générale fédérale.

Ce document fera en particulier état de :

de l'organisation médicale fédérale et du fonctionnement de la Commission Fédérale Médicale ;

de l'action médicale fédérale concernant notamment :

- l'application de la réglementation médicale fédérale ;
- le suivi des sportifs de haut niveau et des sportifs inscrits dans les filières d'accès au sport de haut niveau ;
- les liaisons nécessaires avec les auxiliaires médicaux, les techniciens sportifs et les pratiquants ;
- l'application des mesures nécessaires à la lutte antidopage ;
- la gestion des budgets alloués pour ces actions.

## V - Commissions Médicales Régionales

Des Commissions Médicales Régionales pourront être créées après accord des Comités Directeurs des Ligues, sous la responsabilité des Médecins élus aux Comités Directeurs de ces ligues.

Il est recommandé que les Commissions Médicales Régionales soient consultées pour les travaux de la Commission Fédérale Médicale.

Les dispositions qui précèdent sont votées à l'unanimité.

### 3/ Modification de l'Article 72 du Règlement Intérieur :

**Exposé des Motifs :** L'article R 131-26 du code du sport impose une modification du Règlement Intérieur aux fins de pouvoir prétendre à la délégation ministérielle.

Rajout au sein de l'article 72 des dispositions suivantes concernant les Commissions Nationales Sportives et la Commission Fédérale Jeunes, selon la catégorie concernée :

« Assurent la publication, avant le début de la saison sportive, d'un calendrier officiel des compétitions qu'elles

**organisent ou autorisent au nom de la Fédération, ménageant aux sportifs le temps de récupération nécessaire à la protection de leur santé ; »**

Ces dispositions sont votées à l'unanimité.

#### 4/ Vote du Règlement Fédéral Médical :

A la demande des services ministériels de tutelle, la Fédération doit voter un nouveau Règlement Médical afin d'être en conformité avec les dispositions du code du sport et de pouvoir bénéficier de la délégation de pouvoirs.

Le texte proposé au comité directeur a été visé par les services ministériels compétents.

En cours de séance, une modification de l'article 3 du chapitre III du Règlement Médical concernant la possibilité de double surclassements des cadets et cadettes de 2<sup>ème</sup> année inscrits sur les listes de haut niveau, les listes espoirs ou inscrits dans les filières d'accès au sport de haut niveau est acceptée.

Ainsi amendé, le Règlement Fédéral Médical est voté à l'unanimité.

Le Comité Directeur abroge le texte de la Réglementation Médicale Fédérale votée lors de l'Assemblée Générale du 16 mars 2003 et du comité Directeur du 22 juin 2003.

#### 5/ Modification de l'Article 31 des Règlements Généraux :

Le vote du Règlement Fédéral Médical amendé oblige une modification de l'article 31 des Règlements Généraux :

##### **Article 31 : Surclassements.**

Tout joueur ne peut participer à une compétition que dans la catégorie pour laquelle il s'est vu délivrer une licence.

Toutefois, certains baseballeurs et softballeurs dont l'âge physiologique ne correspond pas à l'âge chronologique qui a servi de base pour leur classement dans une catégorie donnée (minimes, cadets, juniors) peuvent, sous réserve de l'autorisation écrite du Chef de famille, demander à bénéficier d'un surclassement simple (une catégorie).

*Ce surclassement, dans la catégorie immédiatement supérieure doit faire l'objet d'un certificat médical attestant le sujet apte à pratiquer la catégorie d'âge immédiatement supérieure.* SUPPRIMER

Certains cadets, présentant des garanties physiques très au-dessus de la normale, pourront à titre exceptionnel, et sous réserve de l'autorisation écrite du Chef de famille, demander à bénéficier d'un double surclassement (de cadets à seniors) en vue de compétitions officielles.

Un double surclassement peut être accordé uniquement aux cadets et cadettes de dernière année, **à l'exception des sportifs cadets et cadettes de 2<sup>ème</sup> année, inscrits sur les listes de haut niveau, les listes espoirs, ou inscrits dans les filières d'accès au sport de haut niveau.**, (sauf exception accordée par le Ministère chargé des Sports. SUPPRIMER)

*Dans tous les cas de double surclassement, le joueur doit être soumis à un double examen médical :* SUPPRIMER

- *la visite médicale normale prévue à l'article 15 ci-dessus ; celle que doit subir tout pratiquant sous le contrôle en principe du médecin de l'association, sanctionnée par un certificat de non contre indication, SUPPRIMER*
- *une visite médicale supplémentaire effectuée par un médecin titulaire du Diplôme de C.E.S. de médecine sportive ou par un médecin agréé par la Fédération,*

*authentifiée par un certificat médical de double surclassement. SUPPRIMER*

*La durée de validité d'un certificat médical de double surclassement est de cent vingt jours (arrêté du 28 mars 1961, J.O. du 14 avril 1961). SUPPRIMER*

**Les conditions médicales requises et la procédure réglementaire et de durée de validité des différents surclassements sont définies par les dispositions de l'article 3, du Chapitre III Réglementation Médicale du Règlement Fédéral Médical.**

Le joueur surclassé qui n'est pas en mesure de présenter son certificat de surclassement, ne peut, en aucune manière participer à une compétition d'une catégorie d'âge supérieure à celle de son âge réel ; l'arbitre de la rencontre doit sous sa responsabilité, lui interdire de participer.

Cette modification est votée à l'unanimité.

#### 6/ Modification de l'Article 4 des Règlements Généraux des Epreuves sportives Baseball :

Le Comité directeur décide en séance de clarifier les définitions françaises de play off et de play down utilisés dans notre discipline :

- 4.09 Une phase de maintien (Play Down) est la partie d'un championnat débouchant sur la relégation du dernier ou des deux derniers Clubs participants à cette phase, suivant le cas.
- 4.10 Une phase finale (Play Off) est la partie d'un championnat débouchant sur l'attribution d'un titre, jouée par les équipes issues des phases de qualification et, s'il y a lieu, des phases de classement.

Ces définitions sont votées à l'unanimité.

#### 7/ Vote des Annexes des RGEs Baseball :

Les dispositions des Annexes des RGEs Baseball proposées au Comité Directeur sont votées par celui-ci à l'unanimité.

##### **\*Divers :**

##### Commission de surveillance des affaires électorales :

Composition de la commission pour l'Assemblée Générale du 4 avril 2009 :

Messieurs Patrice Bienfait, Olivier Garcia et Séverin Coutellier

##### Présentation du Bip baseball :

Présentation par Thomas Nagel du Bip Baseball destiné aux non voyants.

La Fédération Française Handisport s'intéresse sur le lancement en France de cette initiative. La Fédération Française de Baseball et Softball souhaite aussi s'y associer.

##### Demande du club de Sénart :

Le Président de la Fédération a reçu un mail de David Meurant, joueur de Sénart, pour demander une aide de la part de la Fédération dans le cadre de la coupe d'Europe 2009.

Cette aide revêt 2 aspects :

- Le prêt de joueurs de l'équipe de France évoluant au sein d'autres clubs français
- Une aide financière de 10 000 €

Le Directeur Technique National informe que la DTN est prête à travailler avec les clubs sur des actions structurantes et peut les

aider pour avoir un encadrement de qualité, mais ce type de demande va à l'encontre des textes fédéraux, internationaux et des orientations du Ministère des Sports.

*Le Comité Directeur décide, à l'unanimité, qu'il ne peut accéder à cette demande.*

UNSS :

Signature de la convention FFBS / UNSS 2009

Formation :

Williams Casacoli informe les membres du Comité Directeur de la refonte du système de la formation afin de se calquer sur les orientations du Ministère.

La fin des BEES est programmée ; ces derniers seront remplacés par les DES JEPS et les DE JEPS.  
Création des CQP (certificat de qualification professionnelle)

La Fédération travaille actuellement sur ces nouvelles orientations afin de faire valider la filière de la formation par l'arrêté ministériel du 14 mars 2009

Le prochain Comité Directeur est fixé au 4 avril 2009.



2009

Fédération Française de Baseball &amp; Softball

2009

**N2****PROCES VERBAUX****Mars 2009**

Recueil des délibérations, Actes &amp; Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**COMITE DIRECTEUR  
du 7 mars 2009**

**Présents :** Eric-Pierre Dufour, Jean-Marie Meurant, Denis-Didier Rousseau.

**Excusées :** Nadège Esteban Dominique Magnin, Françoise Lassaigne.

**Assistent :** Céline Berton, Eric Elsensohn.

Ouverture de la séance par le Président, Eric-Pierre Dufour, à 10h30.

**\* Affiliations provisoires :*****Cricket club de l'essonne (91)***

Déclaration en Préfecture de l'Essonne du 4 avril 2008 sous le numéro 0912015214 JO du 26 avril 2008

Président Saigeetha Gopikrishnan

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 091013 sous réserve de l'avis de publication au journal officiel.*

***Les Foudres de Narbonne (11)***

Déclaration en Sous-Préfecture de Narbonne le 3 février 2009 sous le numéro w113001092

Président David Fabrega

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 011003 sous réserve de l'avis de publication au journal officiel.*

***Sinha cricket club (93)***

Déclaration en Sous Préfecture de Seine Saint Denis le 2 décembre 2008 sous le numéro W931006347

JO du 20 décembre 2008, N° 2255

Président Chandika Ganewatha

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 093019 sous réserve de validation par le prochain Comité Directeur (dossier complet).*

***La Roche sur Yon Cricket Club(85)***

Déclaration en Préfecture de Vendée le 14 juin 2007 sous le numéro 0852009051 JO du 30 juin 2007, N° 1792

Président Andrew PASCOE

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le numéro 085002 sous réserve de la saisie et du paiement des licences*

**\* Cessation d'activité :**

Par courrier du 22 janvier 2009, le club de Saint-Chamond (042004) a informé la Fédération de la cessation de son activité.

**\* Homologation des championnats régionaux :**

4 championnats régionaux softball sont présentés au Comité Directeur pour homologation :

- Ligue PACA (féminin balle rapide)
- Ligue Aquitaine (masculin balle rapide, féminin balle rapide et mixte balle rapide)
- Ligue Rhône Alpes (féminin balle rapide)
- Ligue Lorraine (mixte balle lente)

*Le Bureau Fédéral valide ces 4 championnats régionaux à l'unanimité.*

**\* Evènements sportifs nationaux 2009 :****Challenge de France :**

La ligue Languedoc-Roussillon s'est portée candidate à l'organisation du challenge de France 2009.

La compétition est prévue sur les terrains de Montpellier et de Beaucaire ; la mairie de Montpellier ayant par ailleurs apprécié la qualité du cahier des charges élaboré par la Fédération

Le Bureau Fédéral missionne la Commission Fédérale Technique pour contrôler sur place le respect du cahier des charges.

La candidature de la Ligue Languedoc-Roussillon est retenue, par *2 voix pour et 1 abstention*, sous réserve de validation de la Commission Fédérale Technique.

**Championnat Little League :**

La candidature du club de Ronchin ayant été adressée à la Commission Fédérale Jeunes et aucun représentant de cette commission n'étant présent au dernier Comité Directeur, il n'avait pas été fait état de cette candidature en séance du 7 février 2009.

Le Bureau Fédéral ayant pris connaissance de cette candidature et la majorité des manifestations 2009 devant se dérouler en région parisienne, l'organisation du championnat Little League est attribuée au club de Ronchin. Cela permet un certain rééquilibrage au niveau national.

Le club du PUC sera averti de cette modification sachant que ce dernier conserve l'organisation du championnat de France Junior.

**Finale softball féminin fastpitch :**

Le Bureau fédéral confie l'organisation de la finale féminin softball fastpitch au club de Toulon.

Cette compétition se tiendra les 3 et 4 octobre 2009.

**\* Siège Administratif :**

Le Président, Eric-Pierre Dufour, informe le Bureau Fédéral de la démission de la Directrice Administrative et Financière, Céline Berton, en date du 20 février 2009. Un préavis d'un mois lui ayant été accordé, elle quittera les effectifs de la Fédération le 20 mars au soir.

Le Comité Directeur via le Bureau Fédéral et la Direction Technique Nationale remercie Céline Berton pour son travail et son investissement durant les 10 années passées au sein de la Fédération.

Le Président informe qu'une réorganisation administrative du siège sera nécessaire et que le nouveau Comité Directeur qui sera élu le 4 avril serait bien avisé de prendre en compte la

proposition d'organisation administrative présentée par la Directrice Administrative et Financière.

Le Président, Eric-Pierre Dufour, assurera l'intérim quant à la gestion du siège administratif jusqu'à l'Assemblée Générale sachant que Céline Berton sera présente le jour de l'Assemblée Générale afin d'aider au bon déroulement et à la tenue de celle-ci.

Le Président conseille au prochain Comité Directeur de proposer un contrat à durée indéterminée à Julie Martin qui assume avec satisfaction la charge de travail qui lui est confiée.

**\* Commission de surveillance des opérations électorales :**

Le Président de la Fédération fait lecture du Procès Verbal de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales aux membres présents.

Cette commission a traité les 37 dossiers de candidature enregistrés au 6 mars 2009 : 35 dossiers ont été déclarés valides et 2 dossiers ont été déclarés invalides :

Candidatures valides :

Virgile Amiot, Serge Bastien, Gilles Bernard-Stoll, Marie-Madeleine Bissey, Jacques Blanchard, Philippe Bouchard, Jamel Boutagra, Patrick Bricaud, Vincent Buisson, Fabien Carrette Legrand, Gérard Cros, Emmanuel Dubaut, Michel Dussart, Thierry Focone, Roger Grimault, Hervé Lapeyre, Françoise Lassaigue, Franck Lecarpentier, Dominique Magnin, Jean-Pierre Mengoli, David Meurant, Jean-Marie Meurant, Benjamin Milgrom, Thomas Nagel, Michel Paradinas, Jean-Luc Paturel, Philippe Perennez, Michèle Picard Dufour, Xavier Rolland, Denis-Didier Rousseau, Didier Seminet, Christophe Tine, Michel Touchard, Armand Varnat, Marc Williamson.

Candidatures invalides :

Antony Banton (candidature parvenue par mail), Olivier Charlionet (non licencié au 6 mars 2009)

Le Bureau Fédéral prend connaissance de cette liste et acte le Procès Verbal proposé par la Commission de surveillance des opérations électorales.

Le Bureau Fédéral demande que la liste soit diffusée sur le site internet de la Fédération et que l'ensemble des candidatures accompagnées des CV soit adressé par courrier à tous les clubs.

**\* Assemblée Générale FFBS :**

Concernant l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement de l'Assemblée Générale, le Bureau Fédéral décide que :

- Un envoi postal, composé de la convocation, de l'ordre du jour, du mandat, de la procuration, des candidatures, du compte de résultat et du bilan 2008 ainsi que du budget prévisionnel 2009, sera adressé aux clubs par courrier.

- Le reste des documents sera mis à disposition de tous les clubs sur le logiciel iClub.

Ce fonctionnement s'inscrit dans un processus de développement durable.

Au vu du nombre élevé de candidatures, les fiches de candidatures faisant mention des motivations, les candidats seront appelés à se présenter uniquement physiquement lors de lecture de la liste des candidats au Comité Directeur.

Il sera demandé à un membre de la Commission de surveillance des opérations électorales d'assister le nouveau Comité Directeur lorsque ce dernier se retirera pour élire en son sein le Président de la Fédération qui sera proposé au vote de l'Assemblée Générale.

**\*Divers :**

- **Médaille femme et sport :**

Le Concours femmes et sports 2008, à l'initiative du Ministère de la Santé et des Sports en association avec le CNOSF, a décerné à Kandy Nelson le trophée « sport : le coup de cœur » pour l'ensemble de son investissement dans le mouvement sportif.

Ce prix lui sera remis le dimanche 8 mars par le Secrétaire d'Etat chargé aux sports, Monsieur Bernard Laporte.

Un article sera mis sur le site internet de la Fédération.

- **Comité Départemental 62 :**

Le Bureau Fédéral dissout le Comité Départemental 62 afin de permettre la clôture du compte bancaire correspondant et ainsi éviter tout problème ultérieur; un seul club composait ce comité départemental.

- **Amendes d'arbitrage :**

Une réclamation a été formulée par le club de Montpellier concernant les amendes d'arbitrage 2008. Le Bureau Fédéral décide d'exonérer ce club de cette amende par 2 voix pour et 1 abstention.

- **Site internet IBAF :**

Le projet est intéressant et permettrait de gérer toutes les statistiques des championnats nationaux et des équipes de France.

Les négociations entamées, par le Président de la Fédération avec l'IBAF se poursuivent.

L'avancée du projet sera présentée au prochain Comité Directeur.



2009

Fédération Française de Baseball & Softball

2009

**N3**

**PROCES VERBAUX**

**Avril 2009**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU  
du 4 avril 2009**

**Présents :** Eric-Pierre Dufour, Jean-Marie Meurant, Dominique Magnin, Françoise Lassaigne, Denis-Didier Rousseau.

**Excusés :** Nadège Esteban.

Ce Bureau Fédéral est réuni, ce jour, dans le cadre des affiliations définitives de nouveaux clubs :

Sont présentés aux membres du Bureau Fédéral, 5 dossiers d'affiliation :

- Baseball Club de Moyon sous le numéro 050009
- Les Samourais de Sens sous le numéro 089002
- Sinha Cricket Club sous le numéro 093019
- Les foudres de Narbonne sous le numéro 011003
- Cricket Club de l'Essonne sous le numéro 091013

Le Bureau Fédéral valide à l'unanimité les 5 dossiers présentés.

**COMITE DIRECTEUR  
du 4 avril 2009 (9h30)**

**Présents :** Eric-Pierre Dufour, Jean-Marie Meurant, Gérard Cros, Dominique Magnin, Michel Dussart, Françoise Lassaigne, Serge Bastien, Alain Roucan, Olivier Dubaut, Gilles Bernard Stoll, Denis-Didier Rousseau, Jean-Luc Paturol, Thomas Nagel

**Excusés :** Virgile Amiot, Serge Makouchetchev, André Parker, Marie De Riols, Nadège Esteban, Laetitia Sellier.

**Absents :** Christine Frey.

**Assistent:** Patrick Tugault, Eric Elsensohn

Ouverture de la séance à 9h30 par le Président, Eric-Pierre Dufour, qui informe que Monsieur Emile Trehet, ancien Président de la Fédération est décédé en début de semaine. Une minute de silence sera observée en sa mémoire en ouverture de l'Assemblée Générale.

**\* Actualité internationale et nationale :**

- CEB :

Le congrès annuel 2009 s'est tenu courant mars à San Marin.

Le Président n'ayant pas pu s'y rendre pour des raisons médicales, la Fédération était représentée par Denis-Didier Rousseau, Vice-président.

La proposition de modifications des statuts n'a pas été adoptée et de ce fait le nombre d'élus au sein du conseil exécutif est resté identique.

Les 3 personnes, proposées par la Fédération pour intégrer les commissions, ont été nommées :

Jean-Marie Meurant : commission technique  
Virgile Amiot : commission médicale  
Thomas Nagel : commission marketing

- **IBAF :**

La participation de la Chine étant toujours incertaine, la Fédération reste dans l'attente d'une position définitive et officielle de ce pays quant à sa participation et par conséquent vis-à-vis d'une éventuelle participation de la France à cette compétition.

- **Jeux Olympiques :**

Les 2 fédérations internationales, l'IBAF et l'ISF, ne parviennent pas à trouver un compromis qui leur permettrait d'appuyer leurs dossiers respectifs devant la commission du CIO.

L'avenir, quant à leur statut olympique, semble de plus en plus incertain pour les 2 sports !

**\* Approbation du Procès Verbal :**

Procès verbal du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> février 2009 :  
Modification à apporter :

- mérites fédéraux: le nom de Jacques Blanchard a été oublié dans la rédaction du PV

*Validation à l'unanimité avec la modification demandée*

Procès verbal du Bureau Fédéral du 1<sup>er</sup> février 2009:  
*Validation à l'unanimité*

Procès verbal du Bureau Fédéral du 7 mars 2009 :  
*Validation à l'unanimité*

**\* Affiliations provisoires :**

Le Bureau Fédéral, réuni en séance ce même jour, a procédé aux affiliations définitives suivantes :

- Baseball Club de Moyon sous le numéro 050009
- Les Samourais de Sens sous le numéro 089002
- Sinha Cricket Club sous le numéro 093019
- Les foudres de Narbonne sous le numéro 011003
- Cricket Club de l'Essonne sous le numéro 091013

**\* Décompte des voix pour l'assemblée générale 2009:**

Le quorum ne sera connu qu'après l'émargement des clubs à l'Assemblée Générale, dans la mesure où les clubs non à jour de leur cotisation 2009 ont la possibilité de régulariser leur situation sur place.

Le nombre de voix total est de 349 avec un quorum à 176 voix.

En tenant compte uniquement des clubs à jour de leur cotisation, ce nombre de voix est porté à 295 voix avec un quorum à 149 voix.

Validation par le Comité Directeur

**\*Divers :**

-Demande de dérogation du club de Valenciennes, qui évolue en Nationale 1, concernant le scorage, ce club ne disposant que d'un scoreur départemental et non d'un scoreur régional.

Le Président de la CFSS, Michel Dussart, indique que plusieurs propositions de formation ont été formulées par la commission mais que ce club n'a jamais répondu positivement.

Le Comité Directeur autorise le club à avoir un scoreur d'un grade inférieur à ce qui est prévu dans la réglementation, sous la condition qu'il suive une formation qui permette en fin d'année d'accéder à la réglementation.

Si non respect en fin d'année des engagements pris par le club, le Comité Directeur fixe à 1 000 € la sanction qui serait infligée.

-Equipe hétérogène :

Demande de constitution d'une équipe hétérogène en softball entre le club de Montpellier, la Grande-Motte et Béziers.

-Le club de Montpellier demande à être exonéré de la pénalité concernant le forfait du match : Savigny sur Orge / Montpellier.  
Le Comité Directeur n'accède pas à cette demande et maintient la pénalité.

Le Président d'honneur souligne le fait, qu'à l'avenir, il serait souhaitable que les clubs formulant un appel au Comité Directeur puissent venir présenter leurs arguments afin que le Comité Directeur puisse délibérer en toutes connaissances de cause.

-Ristournes :

Le Trésorier de la Fédération, Dominique Magnin, a étudié la question du reversement des ristournes aux ligues et comités départementaux.

Ce dernier propose que ce versement s'inscrive dans le cadre du développement de la Fédération.

De ce fait, une distinction doit être faite entre les types de licences et les catégories d'âges (compétition / jeunes / non pratiquant / loisir) ainsi des tarifs correspondants doivent être fixés.

Le Trésorier propose le barème suivant :

	Montant Ligue	Montant CD	Total Ristourne
<b>Compétition</b>	1,30 euro	0,70 euro	2 euros
<b>Jeune</b>	2 euros	1 euro	3 euros
<b>Non pratiquant</b>	1,65 euro	0,85 euro	2,5 euros
<b>Pratique Loisir</b>	0,70 euro	0,30 euro	1 euro

**Définition du nombre des licences servant de base pour le calcul de montant ristourné à une Ligue ou un Comité Départemental**

Au 31 décembre de l'année qui précède le versement la Fédération procède à la comptabilité des licences dans chaque Ligue et Comité Départemental en ôtant les licences issues du Cricket et suivant le mode de calcul ci-après :

- **Compétition**, toute licence compétition des catégories juniors et seniors ;

- **Jeune**, toute licence compétition des catégories pré-poussins à cadets ;
- **Non pratiquant**, toute licence non pratiquant ;
- **Pratique Loisir**, toute licence loisir

Le Comité Directeur décide de présenter ce barème proposé par le Trésorier au vote de l'assemblée générale.

La séance est levée à 10h15, par le Président de la Fédération, Eric-Pierre Dufour, qui tient à remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur pour leur collaboration durant cette olympiade et il souhaite une bonne continuation à la prochaine équipe dirigeante de la Fédération.

**ASSEMBLEE GENERALE  
4 avril 2009 au CNOSF**

Après avoir accueilli les participants à cette assemblée générale électorale, le Président Eric Pierre DUFOUR invite la doyenne de l'assemblée : Mady BISSEY, à prendre place à la tribune pour présider le début de séance et présenter la procédure mise en œuvre pour tenir cette Assemblée Générale.

« Par respect de la réglementation et des procédures en vigueur, afin qu'aucune personne ne puisse évoquer un recours pour invalider cette AG, je dois, en tant que doyenne de la fédération, vous informer, vous poser la question suivante pour laquelle vous vous prononcerez :

Après consultation auprès des services juridiques du CNOSF et du secrétariat aux sports, ces deux entités ont souligné le fait que l'assemblée générale est souveraine, je vous demande donc en tant que votants ou ayant droits présents à cette assemblée de bien vouloir voter sur le fait que le Président sortant et son Comité Directeur mènent les débats jusqu'aux élections. »

Validation à l'unanimité par l'assemblée

Le quorum étant atteint, 214 voix sur 291 sont présentes ou représentées, le Président Eric Pierre DUFOUR déclare l'assemblée générale ouverte à 11h.

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Président DUFOUR souhaite adresser des remerciements particuliers aux compagnons de route de ses trente ans de bénévolat aux services des sports de batte.

Une remise de gants brodés à leur nom est faite à :

- **Jo BRAMI** – le baseball d'Afrique du Nord, pour le soutien à l'occasion des débuts du président.
- **Marcel COHEN** - plus ancien joueur EDF
- **Philippe DAUBRY** – pour la découverte de l'Arbitrage
- **Frédéric TRANCHANT** - passionné de sport masculin
- **Aude GEORGELIN** - 3ème base et tous les postes techniques
- **Robin ROY** – lanceur de l'équipe de France de baseball
- **Philippe CALLEWAERT** – ami du baseball et soutien efficace dans la presse spécialisée
- **Thierry MONET** – Directeur de l'INSEP
- **Jean Michel BRUN** – président du collège des sports olympiques et excellent défenseur des sports de battes au CNOSF
- **et Henry SERANDOUR** – le grand Monsieur du Sport Français, président du CNOSF, membre du CIO et toujours présent.

Sont également honorés, deux anciens présidents de la FFBS : **Patrick TUGAULT** et **Olivier DUBAUT** reçoivent le Mérite Fédéral.

Pour conclure cette cérémonie, le président Eric-pierre DUFOUR tient à remercier Céline BERTON médaillée de la Fédération qui nous quitte après dix ans de bons services.

A l'issue de cette cérémonie, le président DUFOUR reprend l'ordre du jour :

- **Ratification du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 15 mars 2008.**

*Validation à l'unanimité*

- **Rapport d'activité du Comité Directeur :**

- Lecture et présentation du rapport moral du Président Eric-Pierre DUFOUR.

*Validation à l'unanimité*

- Rapport des commissions fédérales et nationales, de la DTN et de l'association France Cricket :

Les rapports d'activité des différentes Commissions ayant été envoyés à tous les clubs, il n'est pas fait lecture.

*Validation à l'unanimité par l'assemblée\**

- **Rapport du Commissaire aux comptes**

*Validation à l'unanimité*

- **Approbation des comptes 2008 et du budget 2009**

*Validation à l'unanimité*

- **Modifications réglementaires**

Présentation par Dominique MAGNIN du projet du retour des ristournes sur Licences pour les Ligues et Comités départementaux.

	Montant Ligue	Montant CD	Total Ristourne
<b>Compétition</b>	1,50 euro	0,50 euro	2 euros
<b>Jeune</b>	2,25 euros	0,75 euro	3 euros
<b>Non pratiquant</b>	1,90 euro	0,60 euro	2,5 euros
<b>Pratique Loisir</b>	0,75 euro	0,25 euro	1 euro

Définition du nombre des licences servant de base pour le calcul de montant ristourné à une Ligue ou un Comité Départemental

Au 31 décembre de l'année qui précède le versement la Fédération procède à la comptabilité des licences dans chaque Ligue et Comité Départemental en ôtant les licences issues du Cricket et suivant le mode de calcul ci-après :

- **Compétition**, toute licence compétition des catégories juniors et seniors ;
- **Jeune**, toute licence compétition des catégories pré-poussins à cadets ;
- **Non pratiquant**, toute licence non pratiquant ;
- **Pratique Loisir**, toute licence loisir

*Validation à l'unanimité*

- **Remise des mérites fédéraux**

Les trophées fédéraux sont attribués à :

- Raina HUNTER – Meilleure joueuse de softball
- Patrice BRIONES – Meilleur joueur de softball
- Boris MARCHE – Meilleur joueur de baseball

- Sophie TOUCHARD – Dirigeante de l'année
- Sarah BENCHALI – Meilleure jeune softball
- Maxime LEFEVRE – Meilleur jeune baseball
- Grégory FAGES – Entraîneur de l'année
- Benjamin MILGROM – Meilleur arbitre softball
- Franck LAUTIER – Meilleur arbitre baseball
- Pascal MAITROT – Meilleur scoreur
- Ligue Nord Pas De Calais – Meilleure Ligue
- Rouen – Meilleur club baseball
- Toulon – Meilleur Club softball
- Marc WILLIAMSON – bénévole de l'année

Les mérites fédéraux sont attribués à :

- Xavier ROLLAND (Rouen) – Meilleur Dirigeant
- Marie madeleine BISSEY – Meilleure Dirigeante
- Gin BATS (La grande Motte) – Meilleur arbitre
- Michel DUSSART – Meilleur scoreur
- Kandy NELSON (Toulouse) – Meilleure bénévole
- Roger GRIMAUT (Ligue Pays de la Loire) – Meilleur bénévole
- Marc DALIBARD (Saint Chamond) – Meilleur bénévole

- **Renouvellement du Comité Directeur à l'expiration de leur mandat**

Monsieur Jean Pierre MENGOLI souhaite être retiré de la liste des candidats.

Le président donne la parole à chaque candidat en lui accordant un temps d'une minute durant laquelle il pourra se présenter en complément de sa profession de foi justifiant sa candidature officielle.

Sont élus au 1<sup>er</sup> tour de scrutin à bulletin secret :

Virgile AMIOT		<b>156 voix</b>
Gilles BERNARD-STOLL	<b>112 voix</b>	
Mady BISSEY		<b>153 voix</b>
Jamel BOUTAGRA	<b>119 voix</b>	
Vincent BUISSON	<b>143 voix</b>	
Fabien CARRETTE LEGRAND	<b>149 voix</b>	
Michel DUSSART	<b>170 voix</b>	
Franck LECARPENTIER	<b>127 voix</b>	
Michel PARADINAS		<b>110 voix</b>
Michèle PICARD DUFOUR	<b>118 voix</b>	
Xavier ROLLAND	<b>144 voix</b>	
Denis-Didier ROUSSEAU	<b>115 voix</b>	
Didier SEMINET	<b>113 voix</b>	
Michel TOUCHARD		<b>111 voix</b>
Armand VARNAT	<b>111 voix</b>	
Marc WILLIAMSON		<b>120 voix</b>

David MEURANT souhaite retirer sa candidature pour le second tour.

Sont élus au 2<sup>nd</sup> tour de scrutin à bulletin secret :

Serge BASTIEN		<b>81 voix</b>
Thierry FOCONE	<b>74 voix</b>	
Dominique MAGNIN		<b>77 voix</b>
Jean Christophe TINÉ		<b>67 voix</b>

Le Comité Directeur ainsi constitué se retire afin de proposer un président à l'assemblée générale.

A l'issue du vote, le comité directeur propose Monsieur Denis-Didier ROUSSEAU pour président avec 4 contre, 1 abstention et 13 pour.

Le président Denis-Didier ROUSSEAU est élu **Président avec 79 voix contre, 3 abstentions, 1 bulletin blanc et 117 voix pour.**

A l'issue de son élection, le président prend la parole pour remercier l'assemblée de la confiance qui lui a été faite, remercie les membres sortants et propose de donner l'honorariat au président Eric Pierre DUFOUR.

A l'unanimité Eric Pierre DUFOUR est Président d'Honneur.

Le président ROUSSEAU clos l'assemblée générale à 19h en souhaitant à chacun une bonne saison sportive et en conviant le Comité Directeur à se réunir pour élire, dans un but de continuité administrative, le Secrétaire Général et le Trésorier Général de la Fédération.

### COMITE DIRECTEUR du 4 avril 2009 (17h)

**Présents :** Virgile Amiot, Serge Bastien, Gilles Bernard-Stoll, Marie-Madeleine Bissey, Jamel Boutagra, Fabien Carrette-Legrand, Michel Dussart, Thierry Focone, Franck Lecarpentier, Dominique Magnin, Michel Paradinas, Michèle Picard Dufour, Denis-Didier Rousseau, Didier Seminet, Jean-Christophe Tine, Michel Touchard, Armand Varnat, Marc Williamson.

**Excusés :** Vincent Buisson, Xavier Rolland

**Présents :** Suzanne Bricaud, Céline Berton.

Le nouveau Comité Directeur se réunit pour proposer, en son sein, un membre à la Présidence de la Fédération

- Denis-Didier Rousseau est le seul candidat à la présidence de la Fédération

*Résultat du vote : 13 voix pour, 1 abstention et 4 voix contre*

Le Comité Directeur se retire afin de présenter Monsieur Denis-Didier Rousseau au vote de l'Assemblée Générale.

### COMITE DIRECTEUR du 4 avril 2009 (18h30)

**Présents :** Serge Bastien, Gilles Bernard-Stoll, Marie-Madeleine Bissey, Jamel Boutagra, Fabien Carrette-Legrand, Michel Dussart, Thierry Focone, Franck Lecarpentier, Dominique Magnin, Michel Paradinas, Michèle Picard Dufour, Denis-Didier Rousseau, Didier Seminet, Jean-Christophe Tine, Michel Touchard, Armand Varnat, Marc Williamson.

**Excusés :** Virgile Amiot, Vincent Buisson, Xavier Rolland

Denis-Didier Rousseau, en qualité de Président de la Fédération, a souhaité réunir les membres du Comité Directeur à l'issue de l'Assemblée Générale afin de procéder à l'élection du Secrétaire Général et du Trésorier Général.

- Michel Dussart est le seul candidat au poste de Secrétaire Général.

*Résultat du vote : 17 voix pour*

- Dominique Magnin est le seul candidat au poste de Trésorier Général.

*Résultat du vote : 15 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre*

Le prochain Comité Directeur est fixé au dimanche 26 avril 2009. Les 5 postes restants au Bureau Fédéral seront pourvus lors de la prochaine séance. De même les présidents des différentes commissions seront nommés.

### COMITE DIRECTEUR du 26 avril 2009

**Présents :** Vincent BUISSON, Jean Christophe TINÉ, Franck LECARPENTIER, Marc WILLIAMSON, Michel PARADINAS, Armand VARNAT, Michèle PICARD DUFOUR, Gilles BERNARD STOLL, Mady BISSEY, Michel DUSSART, Denis-Didier ROUSSEAU, Michel TOUCHARD, Thierry FOCONE

**Excusés :** Serge BASTIEN, Jamel BOUTAGRA, Fabien CARRETTE LEGRAND, Dominique MAGNIN, Xavier ROLLAND, Didier SÉMINET

**Absent :** Virgile AMIOT.

**Assistent :** Eric ELSENSOHN, Julie MARTIN.

Ouverture de la séance à 10 heures, par le Secrétaire Général, Michel DUSSART.

#### \* Actualité internationale et nationale :

IBAF :

Prise de contact avec l'IBAF : ils souhaitent proposer le « Women baseball » aux prochains JO.

La FFBS répond favorablement à ce projet. Michèle DUFOUR est nommée pour suivre le dossier et être le contact avec l'IBAF.

CNOSF :

Election du CNOSF le 19 mai prochain, Henri SERANDOUR se retire de la présidence.

Quatre candidats se présentent pour la présidence :

- Jean Luc ROUGE, président de la fédération française de Judo
- Guy DRUT, membre du Comité International Olympique
- Denis MASSEGLIA, membre du CNOSF
- Jean-Louis BOUJON, membre du CNOSF, se présentent à la présidence.

Une réunion a eu lieu le 21 avril 2009 pour la présentation des candidats, chacun a exposé ses constats et idées. Selon eux la France est sous équipée.

Ministère des sports : renégociation de la filière des sportifs de haut niveau (voir parcours d'excellence)

Les conventions en cours de réalisation : USEP, UFOLEP, handi sport, sport adapté cricket...

La convention avec France Cricket est à renouveler.

#### \* Approbation du Procès Verbal :

Procès verbal du comité directeur du 4 avril 2009 :

*Validation à l'unanimité*

Procès verbal du bureau fédéral du 4 avril 2009 :

*Validation à l'unanimité*

#### \* Affiliations provisoires :

**Akadémie Bourgogne Cricket Club (71)**

Déclaration en Préfecture du 23 avril 2009 sous le numéro W712001076  
Présidente Chantal JACQUARD

*Avis favorable pour affiliation provisoire sous le N° 071007 – sous réserve de fournir les pièces manquantes au dossier d'affiliation.*

**\* Affiliations définitives :**

**Club Les Monarques (77)**

Déclaration en Préfecture du 28 juillet 2008 sous le numéro JO du 9 août 2008  
Présidente Isabelle ARNOUX

*Avis favorable pour affiliation définitive sous le N° 077018*

**Les samouraïs de Sens (89)**

Déclaration en préfecture le 31 juillet 2008 sous le N° W893000319  
JO du 13 septembre 2008  
Président Monsieur Laurent CARPENTIER

*Avis favorable pour l'affiliation définitive sous le N° 089002*

**\* CDI Julie MARTIN**

Le bureau propose au comité directeur de passer le CDD de Julie MARTIN en CDI à compter du 1<sup>er</sup> mai.

*Validation à l'unanimité*

**\* Rappel article 42**

Le secrétaire général rappelle à l'ensemble des membres du comité directeur l'article 42 du règlement intérieur : « Chaque fois qu'une décision est votée par les membres du bureau, tous les membres de celui-ci deviennent solidaires de la décision prise lors du compte-rendu qui en est présenté au Comité Directeur. Ils ne peuvent, lors de cette présentation, développer des arguments contraires à celle-ci. »

**\* Constitution et élection du bureau :**

**Proposition des vices présidents par le président**

Mady BISSEY est élue avec 12 voix pour.  
Thierry FOCONE est élu avec 12 voix pour.  
Serge BASTIEN est élu avec 12 voix pour.

*Arrivée de Thierry FOCONE la majorité passe à 13 voix.*

**Election du secrétaire général adjoint**

Michèle PICARD DUFOUR est élue avec 1 voix contre et 12 voix pour.

**Election du trésorier adjoint**

Michel TOUCHARD est élu avec 13 voix pour.

**\* Election des présidents de commissions fédérales :**

Le nom des présidents de commissions, après présentation et proposition par le président, sont soumis aux votes des membres du Comité Directeur.

**Commission Nationale Sportive baseball :**

Franck LECARPENTIER est élu avec 1 voix contre et 12 voix pour.

**Commission Nationale Sportive Softball :**

Gilles BERNARD-STOLL est élu avec 1 abstention, 2 voix contre et 10 voix pour.

**Commission Nationale Arbitrage Baseball :**

Fabien CARETTE LEGRAND est élu avec 12 voix pour et 1 nul.

**Commission Nationale Arbitrage Softball :**

Benjamin MILGROM est élu avec 13 voix pour.

**Commission Fédérale Jeunes:**

Patrice MESSINGUIRAL est élu avec 13 voix pour.

**Commission Fédérale Scolaire et Universitaire :**

Pascal BARTHE est élu avec 13 voix pour.

**Commission Fédérale Juridique :**

Serge BASTIEN est élu avec 2 voix contre et 11 voix pour.

**Commission Financière :**

Céline BERTON est élue avec 1 voix contre et 12 voix pour.

**Commission Sport et Entreprise :**

Cette commission est mise en sommeil.

**Commission Scorage et statistiques :**

Michel DUSSART est élu avec 2 contre et 11 voix pour.

**Commission Communication :**

Armand VARNAT est élu avec 13 voix pour.

**Commission Médicale :**

Virgile AMIOT est élu Président d'office (statutaire).

**Commission Fédérale Règlementation :**

Jean Christophe TINE est élu avec 12 voix pour et 1 blanc.

**Commission Développement :**

Thierry FOCONE est élu avec 13 voix pour.

**Commission Formation :**

Caroline MARTIN est élue avec 13 voix pour.

**Commission Femmes et Sport :**

Michèle PICARD DUFOUR est élue avec 13 voix pour.

**Commission Fédérale Technique :**

Gérard MOULIN est élu avec 2 voix contre et 11 voix pour.

Il est demandé à Gilles BERNARD-STOLL de faire une proposition pour la création et la mise en place à terme d'une commission Technique softball.

**Commission Terrains et Equipement :**

Emmanuel PREVEAUX est élu avec 13 voix pour.

**Commission Discipline :**

Nous devons rechercher et proposer une liste de cinq membres (voir profil annexe règlement intérieur (règlement disciplinaire article 9)).

**Le Conseil fédéral d'Appel :**

Le même profil que Commission de Discipline.

**Commission Dopage, appel Dopage :**

Soumis à la décision du ministère sur présentation d'une liste proposée par le CD. Annexe au règlement intérieur (article 9 du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage).

Gilles BERNARD-STOLL demande si une Commission Sport et handicap va être créée. Il est décidé que le travail sur ce dossier sera poursuivi par la Commission Développement.

Création de deux cellules de travail :

**cellule « structuration et développement des clubs et Comités départementaux »** pour la mise en place du processus de labellisation. Mady BISSEY est responsable de cette cellule qui, dans un premier temps, à la charge de réaliser un état des lieux pour la fin de l'année 2009.

**cellule de réflexion : ligue de haut niveau.** Didier SEMINET est porté chef de projet ; un bilan ainsi qu'une proposition est demandée. Pour une mise en place pour 2011. Xavier ROLLAND est membre de cette cellule.

Les adresses mails fédérales du président et du secrétaire général sont respectivement :

- [president-ffbs@ffbsc.org](mailto:president-ffbs@ffbsc.org)
- [secrtaire-general@ffbsc.org](mailto:secrtaire-general@ffbsc.org)

**\* Championnats Baseball :**

Une réunion des commissions sportives est urgente car les règlements ne sont pas respectés.

Homologation des championnats :

Franck LECARPENTIER demande quels sont les moyens mis à disposition de la CNSB pour avoir un contrôle, un moyen de vérification sur les licences.

Un accès à I-fédération lui sera créé.

Même demande pour le softball pour M. BERNARD-STOLL et pour le cricket pour Vincent BUISSON.

Marc WILLIAMSON demande pourquoi on ne peut pas inscrire plus de 20 joueurs par roster.

Eric ELSENSOHN propose de redonner de la valeur aux commissions en traitant ces questions en leur sein. Toutes les questions devraient être répertoriées et traitées.

Les feuilles de match sont envoyées à la fédération, puis scannées et classées. Franck LECARPENTIER demande à les recevoir.

Rappel : l'homologation des championnats régionaux est du ressort des commissions.

Pour l'obtenir, la demande doit être faite à la commission.

**\* Challenge de France**

Le secrétaire général explique que Gérard CROS a commencé à travailler sur l'organisation du Challenge de France, les poules ont été créées mais les clubs souhaitent qu'elles soient modifiées. Etant donné la date, les poules vont restées telles quelles la communication du planning étant bien avancée.

Réunion technique : deux clubs souhaitent pouvoir arriver plus tard, ils ne pourront pas y participer.

Franck LECARPENTIER demande si le fait que le CDF soit une compétition de la CEB donnant un accès à un titre et un accès à une coupe d'Europe, impose le règlement CEB ?

Pour ce Challenge 2009, on garde les mêmes règlements que les années passées.

Franck LECARPENTIER pense que les assimilations françaises n'ont pas lieu d'être.

Au niveau de la communication, les affiches ne sont pas prêtes. Une nouvelle affiche vient d'être créée, elle est soumise à l'approbation du CD.

La fédération a été contactée par « le Baseball A la Française » qui propose de couvrir l'événement. Le contact est Manu ORTEGA.

Armand VARNAT souhaiterait mettre en place une convention (leur demande étant essentiellement d'avoir un dédommagement pour leurs frais de déplacement...) il doit y avoir un encadrement prenant en compte une certaine déontologie.

Le BAF souhaiterait être informé de nouvelles fédérales.

Armand VARNAT désire ouvrir le débat avec eux. La tiédeur des relations actuelles est le résultat de tensions antérieures.

Le Comité Directeur souligne le caractère bénévole de l'entreprise, qui de ce fait, ne répond pas à un système de dédommagement de type commercial.

Pour le site Internet, il faudrait peut-être penser à un partenariat cependant les délais sont trop courts pour le Challenge 2009.

Franck LECARPENTIER pose la question de savoir si on ne travaille pas avec le BAF, comment va-t-on couvrir l'événement ?

La solution pourrait être de missionner deux « journalistes » (membres du BAF) un sur chaque site, Armand VARNAT prenant le rôle de rédacteur en chef faisant la jonction entre ces personnes et leurs informations.

Les délais pour mettre en place un partenariat étant trop court, il pourrait y avoir une entente entre les deux entités. Idéalement, ces personnes devraient être candidats pour faire partie de la commission communication.

**\* Little League**

Stéphane LARZUL a repoussé la date du tournoi little league au 23 et 24 mai – aucun règlement n'est prêt. Aucune confirmation d'équipe pour le moment.

Le Comité Directeur s'interroge sur la validité de ce tournoi car aucune dérogation sur l'utilisation des règles, des 12 matchs à réaliser, des catégories d'âges n'a été obtenue à ce jour.

Les équipes jeunes devraient commencer à fonctionner avec le principe de la Little League (au niveau de la protection des joueurs) de manière à ce qu'au moment du tournoi Little League, nous nous calquions sur leurs règlements. Il faut éviter les multiples fonctionnements et habituer les jeunes à une seule formule.

**\* Désignation des référents de Ligues**

Le référent de ligue ne peut être président de cette ligue. Pour le moment le Comité Directeur ne prend aucune décision. Les propositions vont être faites.

**\* Divers :**

**Demande d'assimilation joueurs étrangers :**

- Gabriel Jésus GOMEZ MENDEZ
- Yearantha Niroshan BALAGE
- Kosaca WEERASEKERA
- Priyantha GAMAGA
- Abraham UPUL
- Uditha RAJAPATHMA

*Ces demandes sont validées à 1 voix contre et 12 voix pour*

- Joseph ATHUKORALA

*Cette demande est rejetée car il manque une saison pleine à ce joueur*

**Questions diverses :**

Denis-Didier ROUSSEAU effectue une demande auprès du Comité Directeur afin de pouvoir obtenir une licence fédérale à titre individuel.

*Validation à l'unanimité*

Demande d'organisation de manifestation : La Force (11 au 14 juillet), Contes (24, 25, 26 juillet). Les dossiers sont transmis aux commissions concernées.

✓ Programmes équipes de France :

Le programme est en cours de finalisation et sera diffusé dès qu'il sera complet. L'objectif est de mettre en place un encadrement technique français avec la présence d'entraîneurs confirmés étrangers qui nous apporteront leurs compétences tant sur la gestion des joueurs en compétition que sur l'optimisation du travail des entraîneurs nationaux.

Softball Sénior : l'objectif est de se maintenir dans le groupe A. Mario Guay et Christian Blacher seront les responsables de ce groupe. Au programme pour la saison 2009 : un tournoi, un regroupement et le championnat d'Europe à Valence (Espagne).

Softball Junior : un regroupement et un tournoi international sont prévus

Baseball Junior : l'encadrement de l'équipe sera assuré par Gerardo Leroux et Boris Rothermundt

Baseball Séniors: Sylvain Virey sera manager avec, au programme, la Prague Baseball Week ; l'Open de Rouen. L'objectif est la préparation du championnat d'Europe en 2010.

Cricket senior: un tournoi angulaire en Allemagne du 21 au 24 mai, un autre tournoi en Hollande du 1 au 5 juillet, deux stages (8/9 août et 19/20 septembre)

Cricket Junior : tournoi contre des équipes d'Aquitaine et Midi Pyrénées du 11 au 15 juillet. Coupe d'Europe du 2 au 10 août

Cricket cadet : stage de sélection du 21 au 23 mai, puis un regroupement du 11 au 15 août, coupe d'Europe du 16 au 22 août.

Pour la saison sportive 2009 les chefs de délégation sont :

baseball senior : Xavier ROLLAND  
baseball Juniors: Serge BASTIEN  
Softball senior: Gilles BERNARD STOLL  
Softball junior: Michele PICARD DUFOUR

✓ Parcours d'excellence sportive 2009 - 2013:

C'est le nouveau nom de la filière de haut niveau ministérielle.

Notre objectif est d'intégrer les clubs ayant obtenu le label fédéral « Haut Niveau » et de tendre ensemble vers une professionnalisation de l'encadrement technique des notre élite nationale.

Le dossier sera déposé pour le 4 mai 2009 et la Commission Nationale de Sport de Haut Niveau prendra sa décision courant juin.

✓ Convention d'objectif :

Depuis cette année la négociation de la convention d'objectif s'effectue en 2 temps. Lors de la première réunion avec le Secrétariat d'Etat aux Sports, le président de la FFBS présente une synthèse du bilan de l'activité fédérale 2008 puis une présentation du plan de développement 2009 - 2012.

La signature s'effectuera début juin.

✓ contrat de Gaspard Fessy

L'IBAF a proposé à plusieurs fédérations de créer une section propre à chaque pays sur son site Internet.

Le site français a déjà été créé par Gaspard FESSY en dehors du cadre d'un contrat écrit.

Cette personne souhaite recevoir une rémunération en contre partie de son service et remonte ces informations à l'IBAF. Cela risque de nuire à l'image de la fédération française.

✓ Ligue Limousin

Michel TOUCHARD fait part au Comité Directeur de la présence d'un contentieux avec M. Claude NEGRE depuis 5 ans.

La commission juridique doit être saisie – une procédure disciplinaire va être engagée.

✓ Road Show Toulouse

Toulouse a été invité à participer à des manifestations automobiles à Albi et Nogaro.

Quatre autres dates sont prévues. Une annonce devrait être faite. Michel PARADINAS se charge de préparer un document.

✓ Défi Softball

Herve DELINGHER souhaite mettre en place un stage de pratique avec reprise des fondamentaux avec la venue de coaches franco- québécois à la Toussaint.

✓ Jardin d'acclimatation

Dominique MAGNIN a été mis au courant le vendredi pour le lendemain du devis de la manifestation. Ce devis était Hors Taxes, les salaires non chargés... une fois les taxes calculées l'opération est déficitaire pour la fédération.

Une procédure doit être mise en place imposant l'accord du trésorier, de la juridique,...

✓ Sur-classement softball

Une demande est faite concernant une possibilité de faire jouer les deuxièmes années cadette en catégorie sénior.

La demande peut être étudiée à condition de respecter la procédure suivante :

- Certificat de DOUBLE SUR-CLASSEMENT fait par un médecin du sport
- Accord du médecin fédéral
- Accord du DTN
- Autorisation parentale stipulant la pratique de deux catégories supérieures.

✓ les 24 et 25 octobre, la ligue Nord Pas De Calais fête ses 20 ans et invite l'ensemble du Comité Directeur.

✓ Forfait arbitrage :

Fabien CARRETTE LEGRAND souhaite que le Comité Directeur étudie la proposition de modification du forfait arbitrage suivant :

0,26 € par km plafonné à 180,00€ (+ détour éventuel/ covoiturage) au lieu d'un plafond à 140€

*La modification est validée avec 12 voix pour et 1 abstention.*

Le prochain Comité Directeur est fixé au 6 juin 2009.



2009

Fédération Française de Baseball & Softball

2009

**N4**

**PROCES VERBAUX**

**Juin- Juillet 2009**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**COMITE DIRECTEUR  
du 6 juin 2009**

**Présents :** Serge BASTIEN, Michel TOUCHARD, Gilles BERNARD-STOLL, Michel PARADINAS, Michèle PICARD DUFOUR, Mady BISSEY, Denis Didier ROUSSEAU, Michel DUSSART, Dominique MAGNIN, Franck LECARPENTIER, Fabien CARRETTE LEGRAND, Jamel BOUTAGRA, Jean Christophe TINÉ, Didier SEMINET.

**Excusés :** Armand VARNAT, Thierry FOCONE, Marc WILLIAMSON, Vincent BUISSON, Virgile AMIOT, Xavier ROLLAND.

**Assistent :** Eric ELSESENHORN, Patrice MESSINGUIRAL, Julie MARTIN.

Ouverture de la séance à 10h

**\* Actualité internationale et nationale :**

Election du Comité exécutif du CNOSF :

2 journées ont été organisées, la première en soirée pour le départ de l'ancien président. Cela a permis au président de rencontrer l'ensemble des représentants de chaque fédération. Beaucoup de contacts ont été pris.

La seconde a vu les élections des membres du comité exécutif : Denis MASSEGLIA est élu à la présidence avec un fort soutien des fédérations.

Camp MLB en Italie du 11 au 29 août :

Cinq joueurs français ont été sélectionnés pour participer au camp MLB à l'issue du Try out de Rouen. Il s'agit du meilleur résultat obtenu jusqu'à présent. Eric ELSESENHORN insiste sur le travail collectif qui a été réalisé.

Softball :

Programme pour que le softball revienne au JO.

Baseball :

Final Four les 20 et 21 juin à Barcelone pour la coupe européenne.

Equipe de France sénior :

Annulation du départ de l'équipe de France sénior pour la Prague Baseball Week pour des raisons financières. Un courrier a été envoyé aux personnes encadrant l'équipe ainsi qu'aux joueurs.

Le versement de la convention d'objectif a deux mois de retard, à ce jour nous ne connaissons pas le montant. Pour cette raison, la Fédération ne peut pas engager des fonds sans garantie.

Eric Elsenhorn rappelle que France Cricket, qui a été associé via son président lors de la deuxième réunion de négociation, sera pris en compte dans la convention d'objectif.

**\* Approbation du Procès Verbal du CD du 26 avril 2009:**

Corrections à apporter :

Page 2/6 :

- suppression de texte - l'article 42 ne peut pas être modifié car il ne concerne que les membres du bureau
- Michel DUSSART rappelle (correction d'orthographe)
- page 5/6 : dans la partie « ligue Limousin » Serge BASTIEN, Président de la Commission Fédérale Juridique a fait supprimer une phrase qui portait atteinte à la présomption d'innocence sur un dossier non instruit.

*Approbation du procès verbal avec 1 voix contre, 3 abstentions et 10 voix pour en prenant en compte les modifications.*

**\* Affiliation définitive :**

**Baseball Club de Lannion « sea dogs » ASPTT (22)**

Affilié à la Fédération sous le numéro: 022004

Déclaration en Préfecture du 26 juillet 1971 sous le numéro 61/1963

Président : Régis Corlosquet, 3 rue des chênes, 22170 PLEMEUF

*Affiliation définitive validée à l'unanimité*

**\* Point financier :**

Dominique MAGNIN indique que la situation financière de la Fédération est préoccupante. La convention d'objectif a pris fin en décembre 2008. La banque ne souhaite donc ne plus faire d'avance d'argent sans convention. La date du versement de la convention d'objectif n'est pas connue à ce jour.

De plus, le budget du Challenge de France a été dépassé.

Alerte de la commission financière concernant les notes de frais, trop de véhicules personnels utilisés lors du Challenge de France.

A ce jour, certaines commissions ont atteint leur budget annuel. Les responsables des commissions demandent que leur soit communiqué le budget de leur commission.

- o montant assurance 2010

Proposition de passer le montant de l'assurance fédérale de 3 à 4€

*Validation à l'unanimité*

- o Barème remboursement et frais

Modification de la proposition : petit déjeuner inclus dans le forfait.

Ile de France : 56€

Province : 51€

Repas : 15€

4 roues : 0.26€

A ajouter pour les 2 roues : 0.115€

*Validation avec 14 pour et 1 abstention*

- Tarifs Road Show  
Proposition de nouveaux tarifs :

Location d'une structure	2 jours : 3 à 6
jours :	80 euros
/jour - dès le 1 <sup>er</sup> jour	
et plus :	7 jours 70
euros/jour - dès le 1 <sup>er</sup> jour	
Location des deux structures	2 jours : 3 à 6
jours :	110
euros /jour - dès le 1 <sup>er</sup> jour	
et plus :	7 jours 100
euros/jour - dès le 1 <sup>er</sup> jour	
<i>Validation à l'unanimité</i>	

- Ristournes ligues et comités départementaux

A partir de septembre 2009 – saison 2010 les ristournes seront mises en place.

Ces ristournes seront reversées sous certaines conditions.  
*Validation à 1 contre 4 abstentions et 10 pour*

#### \* Convention d'Objectif

Présentation de l'évolution de la répartition de la Convention d'Objectif par Eric Elsensohn.

Taux de fragilité de la fédération : -107% par rapport à -170% en 2008. L'objectif fixé par le ministère est 0.

La convention est signée sur un an et non sur 4 ans. Nouveau passage en commission en fin d'année.

Suivi médical : tous les Sportifs de Haut Niveau doivent avoir réalisé les visites médicales avant fin juin, si ce n'est pas le cas, ils seront retirés des listes du ministère.

#### \* Configuration des commissions et cellules de travail et présentation des projets

##### Commissions :

**Commission Nationale Arbitrage Softball :** Benjamin MILGROM

##### Membres :

- Audrey CHAVANCY, enquête et communication, suivi validation pratique des formations.
- Franck LECARPENTIER, lien CNAS-CNAB, Événementiel
- François MAYS, Arbitrage haut niveau et relation ESF
- Benjamin MILGROM, lien interligues, formations, désignation des arbitres pour les finales.
- Formation UV 18 d'ici novembre 2009.
- Mise en place d'une formation d'Arbitre Softball National au moins une fois par an.
- relance du plan de formation « 1997-2000 » : formateurs dans chaque grade

**Commission Jeunes :** Patrice MESSINGUIRAL

- Présentation des objectifs et propositions pour les atteindre
- Déconcentration de la commission en 9 régions avec désignation de référents dans chacune.
- La commission doit travailler en équipe avec les régions, la commission et si nécessaire les autres

commissions. Développement des outils de communication et de la communication en général. Mise en place de procédures et diffusion de ces procédures.

Pour le moment, une liste de membres ne peut pas être proposée tant que le projet n'est pas validé.

La commission communication souhaite travailler avec la Commission Fédérale Jeunes de manière à présenter clairement le rôle de la commission, le rôle de référent et ainsi lancer l'appel à candidatures.

**Commission Nationale Arbitrage Baseball :** Fabien CARETTE LEGRAND

##### Membres :

- Marc DALIBARD, Désignateur N1 pour le sud et programme « supervision »
- Jean Claude LOPEZ, désignateur N1 pour la Normandie
- Franck LECARPENTIER, désignateur N1 pour l'Ile de France
- Stéphane LARZUL, responsable formation
- Paul NGUYEN, formation

La priorité de cette commission est la formation. Les procédures disciplinaires, la supervision des arbitres, les tenues constitueront également des axes de travail.

La CNAB participera aux travaux de la Commission Fédérale Technique pour le baseball.

Proposition des membres du CD : intégrer d'avantage l'arbitrage jeune à partir de 16 ans dans le projet de la commission.

Mise en fonction progressive des futurs diplômés sans les charger trop vite de responsabilités. Dans le même temps, il faut qu'il y ait une vraie reconnaissance des arbitres.

Est-ce qu'il faut privilégier le règlement à la pratique ou inversement.

**Commission Fédérale Scoring et Statistiques :** Michel DUSSART

##### Membres :

- Christine MEURANT
- Pascal MAITROT
- Suzanne BRICAUD

Souhait de travailler avec les ligues et non les clubs car les formations avec très peu stagiaires ne sont pas intéressantes.

**Commission Nationale Sportive Baseball :** Franck LECARPENTIER

##### Membres :

- Olivier CHARLIONNET
- Sébastien VERGER
- Emmanuel PREVEAUX
- Gregory FAGES
- Jean Michel MAYEUR

Sollicitation auprès de le DTN afin que Boris ROTHERMUNDT et Sylvain VIREY puisse travailler en collaboration avec cette commission, notamment sur les championnats 2010-2012, sur les révisions des RGES et des règles d'engagement.

**Commission Communication :** Armand VARNAT

##### Membres :

- Stéphane FÉVRIER

- Nathalie VERSELE
- Michel PARADINAS
- o Faciliter et rationaliser les processus de communication. Michel PARADINAS souhaite insister sur le fait que la commission se met à la disposition de toutes les autres commissions.
- o Lettre d'information : travail sur une lettre de format plutôt classique et la diffuser le plus largement possible. Cette dernière doit pouvoir permettre aux commissions de véhiculer leurs informations.
- o Site Internet : amélioration de l'ossature du site. Mise en valeur de la rubrique « annonces » car il s'agit du seul moyen de communication des clubs aux autres clubs via le site fédéral.
- o Création et diffusion d'un questionnaire auprès des ligues afin de connaître les besoins en informations des clubs.

Marion BERTOLI, stagiaire au siège de la fédération, est missionnée pour travailler sur la communication interne au comité directeur et à la fédération en général.

Stéphane FEVRIER, souhaiterait pouvoir mettre en place un document récapitulatif des résultats de la nationale et de l'élite, comme c'est déjà le cas pour la diffusion des résultats de championnats régionaux.

Eric ELSSENHORN souhaite que la commission communication travaille sur les canaux de communication n général ainsi sur la mise en place d'un éventuel intranet.

**Commission fédérale femmes et sports :** Michèle PICARD DUFOUR

Membres :

- Roger GRIMAUD
- Kandy NELSON

Dans un premier temps la commission souhaite réaliser un état des lieux. Elle travaillera également sur la question du baseball féminin juniors et séniors.

**Commission financière :** Céline BERTON

Pour le moment, la commission n'a pas reçu de candidatures  
Travail en collaboration avec le Trésorier Général :

- o Assurer les missions prévues dans l'article 62 du Règlement Intérieur.
- o Assurer la transition entre le fonctionnement comptable actuel et le nouveau fonctionnement dans le cadre de la restructuration administrative.
- o Mise à jour du règlement financier sous couvert de la commission réglementation.
- o Réalisation d'un guide financier : répertoire de l'ensemble des tarifs pratiqués par la Fédération.

**Commission formation :** Caroline MARTIN

Membres :

- Roger GRIMAULT
- Dominique MAGNIN
- o Remettre à jour l'homologation des formations.
- o Emission des diplômes en attente.
- o Prise de contact et référencement des besoins avec chaque club/ligue.
- o Uniformisation des contenus de formation.
- o Travail en Collaboration avec les commissions arbitrage/scorage/jeunes.

**Commission réglementation :** Jean Christophe TINÉ

Membres :

- Didier SEMINET
- Olivier DUBAUT
- Eduardo FERNANDEZ
- Xavier GAUTHRIN
- Noémi CHEVALIER MICHON

*Ces trois dernières personnes ne sont pas actuellement licenciées. Il est demandé qu'elles le soient lors de la prochaine réunion.*

- o Recensement et catégorisation des amendements et nouveautés réglementaires, nécessaires en concertation avec les différents acteurs.
- o Vérification des textes et simplification de la structuration.
- o Définition des priorités conformément aux axes politiques retenus.
- o Travaux rédactionnels impliquant un recours systématique à la soumission de tout projet à une consultation publique préalable à sa finalisation et à son adoption.

La saison étant déjà bien avancée, les premières modifications réglementaires ne seront introduites qu'après la fin de celle-ci. Toutefois, ces modifications seront connues assez tôt afin que les clubs puissent prendre les mesures utiles.

Les commissions discipline, d'appel, dopage, appel dopage ne sont plus pourvues à ce jour. Il est nécessaire d'y remédier rapidement.

**Commission Nationale Sportive Softball :** Gilles BERNARD STOLL

Membres :

- Christelle BONAVIDA
- Brigitte MARTIN
- Michèle PICARD DUFOUR

La commission souhaite également travailler avec des personnes ressources telles que : Eric Pierre DUFOUR, Ghislaine ETHIER, Mario GUAY...

Mode de fonctionnement : 3 réunions par an.

- o Demande de la diminution de frais d'organisation de manifestation.
- o Structuration des disciplines : travail sur la reconnaissance de la discipline, diffusion des résultats, amélioration des RGES softball, formation des officiels, harmonisation des règles en fonction des disciplines.
- o Développer la pratique indoor, création du championnat fastpitch. Ouverture sur des pratiques diversifiées (personnes âgées, handicapées...) + défi softball.
- o Mise en place de correspondants.

**Commission fédérale juridique :** Serge BASTIEN

Membres :

- Frédérique BAILLARD
- Alain MARCHI

**Commission fédérale développement :** Thierry FOCONE

Membres :

- Dominique MAGNIN
- Anaëlle ROUSSEAU
- Mady BISSEY
- Hervé LAPEYRE
- Michèle PITCHER

- Christophe GONIOT
- Eric MARTINEZ
- Marc WILLIAMSON

Les objectifs fixés à cette commission sont ceux précisés dans le projet « construisons ensemble l'avenir » et concerne le développement des sports de bates. Une réunion de la commission fédérale développement aura lieu le 20 juin prochain – à Paris. Elle aura pour but de fixer les priorités en la matière afin qu'elles puissent être inscrites à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

#### **Cellules de travail :**

**Structuration des clubs, comités départementaux et ligues :**  
Mady BISSEY

Membres :

- Roger GRIMAULT,
- Audrey CHAVANCY,
- Eric Pierre DUFOUR,
- Williams CASACOLI,
- Jacques BLANCHARD

Objectif : Etats des lieux des clubs de baseball et softball puis cricket, Ligues et comités départementaux afin de mettre en place des niveaux de labellisation cohérents. Les membres de la commission iront chercher les informations auprès des clubs. Ils leur fourniront des informations pour mieux structurer leur club ainsi sur les dossiers CNDS. La première réunion aura lieu le 13 juin – à Paris.

**Ligue élite :** Didier SEMINET

Projet de création d'une ligue regroupant, pour le championnat 2011, les 8 clubs Élite, obligatoirement, et les clubs évoluant en championnat national de manière facultative.

L'objectif serait de créer un "produit" permettant à la fédération de communiquer plus efficacement.

Cette ligue aurait en charge :

- l'organisation sportive des compétitions en accord avec les commissions concernées
- l'organisation d'évènements tels que Challenge de France
- la création d'outils si possible rémunérateurs.

#### **\* Championnats**

Une vérification des conditions d'engagement pour l'ensemble des championnats va être réalisée.

Retour sur sanction : club de Toulouse : un des mutés ne l'est pas car son ancien club ne propose plus d'équipe sénior.

Match non homologué : Toulouse vs Savigny. S a fait jouer 4 joueurs mutés pendant 4 saisons.  
2 victoires pour Toulouse -1 pour Savigny, -1 pour Montpellier.  
N2 : envoi d'un dossier d'inscription

#### **\*Team France**

Le magazine enregistre de bons retours, de nombreuses personnes se sont inscrites. Félicitations

Denis Didier ROUSSEAU souhaite féliciter les membres de la commission communication pour le travail réalisé pendant le Challenge de France (lettre d'information)

#### **\*Convention Nouvelle Calédonie**

Le comité directeur donne son accord pour que le président négocie et prépare les conventions.

*La séance est levée à 19 heures.*

L'ordre du jour n'ayant pas été épuisé, les points restants seront traités lors du prochain comité directeur :

- Challenge de France 2009,
- Désignation des référents de Ligues
- Visite aux clubs récemment affiliés
- Propositions de contrats à finaliser
- Les questions diverses recensées en début de séance seront abordés lors de la prochaine réunion du comité directeur.

### **BUREAU FEDERAL ELECTRONIQUE du 16 juin 2009**

#### **Par courrier Electronique déroulant :**

Madeleine BISSEY, Vice-présidente  
Thierry FOCONÉ, Vice-président,  
Serge BASTIEN, Vice-Président,  
Michèle PICARD-DUFOUR, Secrétaire Générale adjointe,  
Michel TOUCHARD, Trésorier Général Adjoint.

#### **Présents :**

Denis-Didier ROUSSEAU, Président,  
Michel DUSSART, Secrétaire Général.  
Dominique MAGNIN, Trésorier Général,  
Eric ELSENSOHN, Directeur Technique National

Vu le courrier de Monsieur John C.Ostermeyer, Secrétaire Général de l'International Baseball Federation (IBAF) proposant à la France, suite au retrait de la Russie comme organisateur, de réfléchir à la possibilité d'organiser une poule du premier tour de la Coupe du Monde 2009,

Vu l'urgence de la situation, la compétition devant se dérouler dès septembre 2009, les membres du Bureau sont joints par courrier électronique afin de donner leur avis sur le courrier précité expédié en pièce jointe.

Après avoir échangé leurs idées, les membres du Bureau décident à l'unanimité de ne pas donner suite à la proposition, et chargent le Président de répondre en ce sens à l'IBAF.

### **BUREAU FEDERAL ELECTRONIQUE du 20 juin 2009**

#### **Par courrier Electronique déroulant :**

Madeleine BISSEY, Vice-présidente  
Thierry FOCONÉ, Vice-président,  
Serge BASTIEN, Vice-Président,  
Dominique MAGNIN, Trésorier Général,  
Michèle PICARD-DUFOUR, Secrétaire Générale adjointe,  
Michel TOUCHARD, Trésorier Général Adjoint.

#### **Présents :**

Denis-Didier ROUSSEAU, Président,  
Michel DUSSART, Secrétaire Général.  
Eric ELSENSOHN, Directeur Technique National

Vu le résumé du contact téléphonique avec Xavier ROLLAND, Président du Club de Rouen,

Vu la consultation des services juridiques du comité National Olympique et Sportif Français,

Vu les documents transmis par le Président du Club de Rouen,

Les membres du Bureau sont joints par courrier électronique afin de se positionner sur les documents fournis, communiqués en pièces jointes.

Après avoir procédé aux échanges de courriers électroniques nécessaires,

Le Bureau

déplore que le Président de la Fédération ait appris avec une semaine de retard que le club de Rouen avait été sollicité par l'IBAF pour organiser un 1<sup>o</sup> tour de la Coupe du Monde de baseball suite à la défection de Moscou et que ni l'IBAF ni le club de Rouen n'ait jugé utile d'informer la Fédération

décide après un examen attentif des documents fournis:

- 1/ D'attendre d'autres informations écrites et signées avant de prendre position sur le budget proposé,
- 2/ De donner l'aval de la Fédération à condition :
  - que les Collectivités Territoriales communiquent leurs délibérations concernant cette organisation,
  - de ne pas engager financièrement la Fédération,
- 3/ De charger le Président de communiquer au Président du Club de Rouen les décisions du Bureau.

### **BUREAU FEDERAL ELECTRONIQUE du 22 juin 2009**

**Par courrier Electronique déroulant :**

Madeleine BISSEY, Vice-présidente  
Thierry FOCCONE, Vice-président,  
Serge BASTIEN, Vice-Président,  
Dominique MAGNIN, Trésorier Général,  
Michèle PICARD-DUFOUR, Secrétaire Générale adjointe,  
Michel TOUCHARD, Trésorier Général Adjoint.

**Présents :**

Denis-Didier ROUSSEAU, Président,  
Michel DUSSART, Secrétaire Général.  
Eric ELSSENHORN, Directeur Technique National

Vu les documents complémentaires transmis par le Président du Club de Rouen,

Vu la nécessité de donner un avis à l'IBAF pour le 22 juin,

Vu le budget prévisionnel transmis par le club de Rouen,

Vues la situation financière de la Fédération et la négociation de la convention d'objectifs,

Considérant que le budget :

comporte trop de points sans aucune garantie,  
n'est pas équilibré,  
fait mention de plusieurs recettes aléatoires,  
fait l'impasse sur plusieurs charges dont les estimations ne sont pas communiquées.

Considérant que l'IBAF n'est pas précis sur son engagement réel,

Considérant que les engagements des Collectivités Territoriales ne sont pas garantis,

Et après avoir procédé aux échanges de courriers électroniques nécessaires,

Le Bureau décide :

- 1/ De ne pas donner l'aval de la Fédération à une telle organisation, même s'il reconnaît les efforts du Club de Rouen pour faire aboutir ce projet.
- 3/ De ne pas donner l'aval au Président de donner un avis positif, ni pour engager financièrement la Fédération.
- 4/ De charger le Président de communiquer au Président du Club de Rouen les décisions du Bureau.

### **BUREAU FEDERAL ELECTRONIQUE du 24 juin 2009**

**Par courrier Electronique déroulant :**

Madeleine BISSEY, Vice-présidente  
Thierry FOCCONE, Vice-président,  
Serge BASTIEN, Vice-Président,  
Michèle PICARD-DUFOUR, Secrétaire Générale adjointe,  
Michel TOUCHARD, Trésorier Général Adjoint.  
Eric ELSSENHORN, Directeur Technique National

**Présents :**

Denis-Didier ROUSSEAU, Président,  
Michel DUSSART, Secrétaire Général.  
Dominique MAGNIN, Trésorier Général,

Suite aux décisions du dernier Bureau du 22 courant,

Suite à l'entretien du DTN avec Monsieur GRENIER, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports de Haute-Normandie,

Vu le nouveau budget prévisionnel transmis par le club de Rouen,

Vu qu'aucune implication financière ne sera demandée à la Fédération,

Vu les engagements potentiels des Collectivités Territoriales,

Vu la prise en charge du risque financier par le Club de Rouen garanti par convention,

Et après avoir procédé aux échanges de courriers électroniques nécessaires,

Le Bureau décide :

- 1/ De donner délégation au Club de Rouen pour l'organisation du tour préliminaire de la Coupe du Monde 2009, sous les conditions suivantes :
  - Production d'un budget équilibré,
  - Etablissement d'une convention Fédération – Club de Rouen, préservant la Fédération en cas de déficit financier du Comité d'Organisation local,
  - Production au Président fédéral de toutes les pièces justificatives mentionnées par le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports de Haute-Normandie pour le 2 juillet 2009,
- 3/ D'informer l'IBAF d'un accord potentiel sous réserve des conditions mentionnées ci-dessus
- 4/ De charger le Président de communiquer aux Présidents du Club de Rouen, de l'IBAF, de la CEB, et de la Fédération Italienne, les décisions du Bureau.

**BUREAU FEDERAL ELECTRONIQUE**  
**du 2 juillet 2009**

**Par courrier Electronique déroulant :**

Madeleine BISSEY, Vice-présidente  
Thierry FOCONNE, Vice-président,  
Serge BASTIEN, Vice-Président,  
Michèle PICARD-DUFOUR, Secrétaire Générale adjointe,  
Michel TOUCHARD, Trésorier Général Adjoint.

**Présents :**

Denis-Didier ROUSSEAU, Président,  
Michel DUSSART, Secrétaire Général,  
Dominique MAGNIN, Trésorier Général,  
Eric ELSENSOHN, Directeur Technique National

Suite aux décisions du dernier bureau du 24 juin dernier,

Vu l'absence des justificatifs d'engagement des Collectivités Territoriales,

Vu le nouveau budget prévisionnel transmis par le club de Rouen,

Considérant que ce budget n'est pas équilibré et n'est pas sincère, et que la participation de l'Equipe de France engendre finalement un coût pour la Fédération qui n'a pas été pris en compte dans l'élaboration du budget prévisionnel voté lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2009 d'une part de la convention d'objectifs,

Et après avoir procédé aux échanges de courriers électroniques nécessaires,

Le Bureau décide :

- 1/ De ne pas donner délégation au Club de Rouen pour l'organisation du tour préliminaire de la Coupe du Monde 2009
- 2/ De charger le Président :  
  
de rédiger un courrier à l'attention du Club de Rouen,  
de publier un communiqué commun avec le Directeur Technique National, à l'attention,  
  
des membres du Comité Directeur,  
des Présidents de Clubs, Comités Départementaux et Ligues Régionales,  
de l'IBAF, de la CEB  
du Ministère de Tutelle et du CNOSF.
- 3/ De charger le Président de communiquer aux Président du Club de Rouen, de l'IBAF, de la CEB, et de la Fédération Italienne, au Maire de Rouen, au Directeur Régional de Haute Normandie, les décisions du Bureau.



2009

Fédération Française de Baseball & Softball

2009

**N5**

**PROCES VERBAUX**

**Août 2009**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL  
du 29 Août 2009**

**Présents :** Denis-Didier ROUSSEAU, Thierry FOCONE, Michel TOUCHARD, Michèle PICARD, Mady BISSEY, Serge BASTIEN, Dominique MAGNIN, Michel DUSSART.

**Assistent :** Eric ELSSENHORN, Christian BLACHET.

**Ouverture de la séance à 9h30**

**\* Direction Technique Nationale :**

La candidature au poste de DTN est ouverte jusqu'au 18 septembre 2009. Il s'agit d'un contrat en PO : préparation Olympique.

Le contrôle des compétences des candidatures est effectué par le ministère.

Christian BLACHER assure l'intérim. Le courrier a été envoyé et est en attente de réponse.

Candidatures reçues pour le poste de Directeur Technique national :

Après la candidature de M DEMARRE de Gap (directeur départemental) il se retire.

Jean Marc SERUN, ex DTN du Parachutisme (19 ans en poste) très bonne présence au Ministère de la Jeunesse et des Sports.  
Christelle GAUTIER, DTN adjointe. Sports de Glace 39 ans dossier déposé au MJS.

Eric et Christian assurent le suivi de la Convention d'Objectif dans l'attente d'un nouveau DTN.

**\* Championnats :**

**BASEBALL :**

Appel de Rouen Elite et N1 pour modification de calendrier en cours de saison – conciliation faite auprès du CNOSF.

Personnes présentes lors de la conciliation :

Requérant Xavier ROLLAND Président de ROUEN 76.  
Conseiller CNOSF Bernard FOUCHET Président de la Conférence des Conciliateurs ex homme de média et Yves SABOURET inspecteur des finances honoraire.

Le Président de la CNSB Franck LECARPENTIER et le Secrétaire Général de la FFBS Michel DUSSART représentants la Fédération.

En Elite nous revenons sur le calendrier original.

En N1 exception faite du délai du 30 août (Rouen se déplace à Nice inversion contestée) mais les autres modifications seront appliquées. Possibilité que la FFBS prenne en charge une partie des déplacements dus à ces modifications.

La discipline sur les terrains : la Commission Nationale Arbitrage Baseball avec la Commission fédérale Règlementation

étudient un barème simple et applicable.

Les arbitres doivent suivre des stages de formation continue pour une meilleure adaptation et de la supervision active doit être réalisée.

L'utilisation des procédures informatiques tel le que blocage de licence sous IClub et utilisation sensée des roster hebdomadaires de IClub.

Certaines régions auraient la possibilité de pratiquer le Baseball mixte ! Le baseball féminin est annoncé mais en mixte aucun texte ne le légifère, la Commission règlementation pourrait œuvrer sur un règlement spécifique afin de combler ce vide (Régional uniquement dans le cadre du développement).

**SOFTBALL :**

Eysines désire participer aux phases finales de softball avec une équipe renforcée, pas de réponse de la commission après deux mois.

Au Procès Verbal du Comité Directeur de décembre 2008 rien n'apparaît concernant l'abandon de l'utilisation d'équipes renforcées dans ce Championnat.

**INTER LIGUES :**

Une équipe hétérogène de soft se déclare forfait afin de préserver le match du lendemain, cette démarche est une aberration, par le manque de pratique, c'est une équipe recomposée, le soft ne peut être fier d'un tel esprit.

Les événements sportifs sont assignés à des organismes déconcentrés de la FFBS pour ce qui concerne la logistique, les ressources, le merchandising, etc, mais tout ce qui concerne la gestion sportive reste sous l'autorité des commissions nationales ou fédérales.

Dans le cas des inter-ligues, il est dommage que la Commission jeunes ne soit pas représentée.

Un Procès Verbal sur le déroulement de l'événement est attendu.

Cet événement n'est pas destiné au haut niveau mais reste un terrain de prospection.

**INTERNATIONALES :**

Softball :

Malgré un encadrement de qualité, un préparateur physique efficace, le manque de pratique au haut niveau fut la cause de la descente en série B de nos équipes.

Un programme sérieux sur quatre ans nous permettrait de viser la 5ème place.

Les autres pays européens ont de vraies athlètes.

#### Baseball – juniors :

3eme place, excellents ces jeunes joueurs sont issus des pôles.

Une bonne préparation physique, mais un manque de lanceurs efficaces doit nous amener à instaurer un véritable programme de haut niveau.

Ce team était vice Champion en 2006 et ils ne sont plus que 5 titulaires de cette époque. La fidélisation de nos joueurs reste un souci permanent. La relève de ces juniors sera des cadets qui n'ont aucun vécu international.

Il faut une équipe de France Cadette avec des rencontres internationales.

Dans les régions il faut prendre soin au développement des cadets et minimes qui sont notre base au développement des CER.

Ligne budgétaire 2009 sur un programme de 4 ans.

\* Divers :

#### ASSIMILATION:

Un joueur de Cricket : Wassem Ahmed BHATTI licencié au PUC depuis 2002 avec une demande de 2008 restée en souffrance.

*Cette assimilation est acceptée à l'unanimité du bureau.*

#### PAQUETAGES:

Ils encombrer sérieusement le siège fédéral, cet accompagnement éducatif est assujéti à une convention avec le CNOSF. Commission de juin ? Quels résultats ? Quels critères de distribution ou vente en boutique ?

#### LE SIEGE :

Benoît Ribeil rencontre des difficultés d'interface pour insérer les infos sur le site fédéral  
Est-ce un problème de clés d'accès ? Voir Armand et Michel.

#### COMPTABILITE :

Un cabinet moins onéreux est pressenti, le bureau donne son aval après étude par la commission juridique du contrat possible et sur présentation d'un devis et présentation au CD.

CISS fournisseur du logiciel IClub a fait un bilan avec le bureau et quelques modifications vont être apportées.

#### COMMISSION DEVELOPPEMENT :

Réunion le 20 juin : visite des Clubs début octobre.

L'objectif est de réaliser un quota de 30% des Clubs visités.

La proposition de modifier les statuts d'affiliation des Clubs avec une composition de 4 à 5 personnes (une association doit être d'un minimum de 2 personnes), ce Club paie sa cotisation, aura une voix en AG et obtiendra l'aide de création (300€) et les droits sportifs dès qu'il aura 12 licences.

Cette modification des règlements après approbation serait prise lors de la prochaine Assemblée Générale (2010) ;

Il faut geler et modifier les critères de radiations de Clubs. On se tire parfois une balle dans le pied.

#### COMMISSION SCOLAIRE :

La signature de la convention nationale est imminente:

1er degré le primaire à partir de la maternelle 3eme année et accès aux docs de l'éducation nationale sur l'apprentissage.

Revient la proposition de formule de gratuité de la première licence ou remise.

Les bons de la CAF sont toujours un bonus pour les plus démunis.

La Convention d'Objectif ne nous à pas été versée cette semaine, elle le sera incessamment sous peu.  
Le dossier complet est au ministère.

Les Ligues, du moins quelques unes ont perçu le CNDS.

Le Club de Sénart (groupe A) doit faire organiser des matchs de barrage (au meilleur des trois) avec le second du groupe B : BERNE.

Les rencontres se joueront sur Pershing, un arbitre français : Gilbert LEJEUNE,

Il faut nommer un scoreur français,

2 arbitres et le commissaire technique sont nommés par la CEB.

La Ligue IDF et le CD 77 doivent s'impliquer dans cet événement.

Une convention avec EDF (électricité) pour que des groupes sportifs puissent bénéficier de l'utilisation de leurs nombreux hébergements collectifs à des tarifs avantageux.

Denis Didier ROUSSEAU doit rencontrer TF1.

La Commission discipline et le Conseil fédéral d'appel sont sur le point d'obtenir leur Président respectif, suite à la candidature de trois personnes, en charge pour elles de compléter leur existence par la désignation de membres nécessaires à leur fonctionnement.

La date du prochain Comité Directeur est arrêtée au 26 septembre 2009. La convocation avec son ordre du jour parviendra à temps.



2009

Fédération Française de Baseball & Softball

2009

**N6**

## PROCES VERBAUX *Septembre Octobre 2009*

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

### COMITE DIRECTEUR du 26 septembre 2009

**Présents :** Virgile AMIOT, Serge BASTIEN, Gilles BERNARD STOLL, Marie-Madeleine BISSEY, Jamel BOUTAGRA, Fabien CARRETTE LEGRAND, Franck LECARPENTIER, Dominique MAGNIN, Michèle PICARD DUFOUR, Xavier ROLLAND, Denis-Didier ROUSSEAU, Didier SEMINET, Jean-Christophe TINE, Michel TOUCHARD, Marc WILLIAMSON.

**Excusés :** Vincent BUISSON, Michel DUSSART, Thierry FOCONE, Michel PARADINAS, Armand VARNAT.

Ouverture de la séance à 10h00 par Michèle PICARD DUFOUR, secrétaire générale adjointe.

#### Thèmes du Comité Directeur du 6 juin à traiter :

##### a - Challenge de France 2009

Rouen vainqueur contre Savigny second finaliste.

Problèmes d'organisation : transports des officiels délicats, prises de repas tardives, pas d'affichage correct des scores à Montpellier, et absence de premiers secours également sur ce site.

Frais d'arbitrage trop importants – problèmes à l'aller beaucoup de frais engagés par la fédération sur cet événement.

Les récompenses aux officiels doivent être suffisantes. L'organisation a été bénéfique à Montpellier qui a pu obtenir une réfection de son champ intérieur sur son terrain.

Les Commissaires techniques manquent de formation.

Comme pour les délégués fédéraux qui accompagnent les équipes de France, donner un profil des fonctions du commissaire technique, il doit être expérimenté pour ce genre de manifestation.

Le bilan est positif, malgré l'attribution tardive sur les sites de Montpellier et Beaucaire que la fédération remercie..

Suggestion : faire le challenge dans un club qui ne joue pas, de plus cela peut représenter une aide à ces clubs pour leur développement.

Un appel à candidatures pour tous les événements fédéraux devrait être lancé prochainement, revoir les cahiers des charges et faire la désignation en novembre.

Etablir rapports et bilans dans les temps pour noter les problèmes et dysfonctionnements rencontrés.

Challenge 2010 : weekend end du 16 mai / programme déjà fixé par la CNSB

Les dossiers de candidature doivent être déposés fin octobre – la nomination devra être faite fin novembre.

Il serait intéressant de faire un appel à candidature pour les deux prochaines saisons.

Le financement du Challenge de France doit être revu puisque supprimé de la convention d'objectifs. La subvention ne peut être engagée que sur nos fonds propres ? Quelles sont les possibilités fédérales.

Comment financer les officiels ? (arbitres, scoreurs, commissaires techniques).

##### b - Désignation des référents de Ligue

La Cellule Structuration est en train de faire un état des lieux. La prise en charge sera faite une fois que l'état des lieux sera terminé. Pour l'instant la cellule structuration fait office de référent.

Rappel : Le référent de ligue ne peut pas faire parti de la ligue. Ils seront désignés début 2010.

##### c - Visites aux clubs nouvellement affiliés

La cellule structuration a déjà visité 52 structures fédérales dont des Clubs récemment affiliés. Un compte rendu sera rédigé fin octobre.

Un point important ressort de l'analyse des règlements : seuls les minimes, les cadets et les juniors peuvent bénéficier d'un simple surclassement, et un double surclassement pour les cadets de troisième année : article 31 des RG.

D'après le règlement médical, les simples sur-classements ne sont autorisés que pour les minimes dernières années et les cadets de 2ème et 3ème année.

Sur le terrain, les 3 années de chacune de ces catégories sont surclassées avec un certificat médical d'aptitude ainsi que les benjamins et poussins quand il n'y a pas double surclassement dans certaines Ligues.

##### d - Proposition de contrats à finaliser

Recherche d'argent.

Réflexion sur un autre emploi au sein de la fédération qui pourrait être chargé de la recherche de sponsor ou sur un contrat avec intéressement..

Homologation des balles et bâtes – ne travailler qu'avec des fournisseurs dont le matériel est ou sera homologué

Réflexion sur un appel d'offres à lancer pour contrat de partenaire avec un droit d'entrée : textile, balles.

Qui fait les choix ? La finance, la sportive, la DTN mettre en place un groupe de travail avec le Président.

##### Présentations des conventions signées ou à signer.

##### Convention d'Objectifs

La Convention d'Objectifs reste du ressort du DTN et du Président auprès du ministère, cette triangulaire définit les actions pour le montant de la subvention accordée par l'état.

Le trésorier a en charge de faire respecter et de contrôler selon leurs critères les lignes ainsi définies.

La CO devait être signée pour quatre ans, mais n'a été dotée que pour la saison 2009 et elle devra être renégociée pour 2010.

La dotation pour les trois autres années de la convention dépendra de la décision finale du CIO.

Aucune visibilité de nos sports. Il faut réfléchir à des plans de remplacement en fonction de la décision du CIO et travailler sur des opportunités.

Trouver des partenaires pour les Championnats nationaux.

Etablir des budgets prévisionnels

Le problème rencontré cette saison est lié à la période des négociations en milieu d'année alors que nous avons engagé de l'argent depuis janvier: grosse carence, due à notre faiblesse de trésorerie.

### **Convention FFBS – France Cricket**

Pas de changements majeurs nous restons dans le même système. Rétablir la bonne orthographe.

David Bordes sera pris en charge directement par France Cricket.  
Validé à l'unanimité.

### **Approbation des procès Verbaux :**

#### **PV des bureaux de la coupe du Monde**

Sur la forme, les convocations des Bureaux sont contestées par certains membres du Comité.

Il s'agissait de consultations organisées par le Président, cinq bureaux fédéraux ont été tenus pour faire face à l'évolution du dossier en fonction des pièces transmises .

Remise en cause de la décision finale; certains membres estiment que la décision aurait du être prise par le Comité.

Remise en question de la capacité du Bureau à prendre ce type de décision, malgré l'article 40 du règlement Intérieur de la fédération.

Véracité de ces réunions remises en cause. Accusation de modification de PV par Jean Christophe Tiné du fait des deux versions successives alors qu'il ne s'agit que de la remise en forme des documents initiaux demandée par le président d'honneur ; le contenu est le même.

Accusation de faux et de dissimulation par Didier Seminet.

Des réponses favorables auraient été données par des interlocuteurs du ministère, d'après Xavier Rolland, ce dernier aurait donné son accord malgré les décisions du Bureau fédéral, mais l'absence de courrier officiel ne permet pas d'attester de ce soutien du ministère.

Xavier Rolland cite le nom de la personne ayant préparé la convention d'objectifs sur interrogation de Christian Blacher DTN par intérim.

Djamel Boutagra déclare « Qu'au vu du fonctionnement actuel du Bureau dans le cadre de la Coupe du monde, il ne sait pas quel est son apport, son rôle dans ce Comité Directeur ».

Procès verbal du bureau fédéral du 16 juin :  
*7 contre, 1 abstention, 6 pour*

Procès verbal du bureau fédéral du 20 juin :  
*7 contre, 1 abstention, 6 pour*

Procès verbal du bureau fédéral du 22 juin :  
*7 contre, 1 abstention, 6 pour*

Procès verbal du bureau fédéral du 24 juin :  
*7 contre, 1 abstention, 6 pour*

Procès verbal du bureau fédéral du 2 juillet :  
*7 contre, 1 abstention, 6 pour*

### **PV du CD du 6 juin**

P5. CNSS : Il faut ajouter comme membre William Syracuse et Benjamin Milgrom.

Proposition de réactivation de France Softball.

P7. CFJ : Corriger le nom de Bayard (A et non H) et ajouter Remi Delmonte.

Cellule nationale du Développement : Les priorités n'ont pas été diffusées.

*Validation à l'unanimité*

### **PV du bureau du 29 août**

Il faut rajouter page 3 ligne 16- « le bureau examine la demande d'aide déposée par le Club de Sénart, elle est rejetée à l'unanimité et il leurs est conseillé de contacter en premier lieu leur Ligue et leur Comité départemental ».

*5 contre, 1 abstention, 8 pour*

### **Affiliation et radiation**

La Roche sur Yon Cricket Club  
*Validation à l'unanimité*

Radiation du Comité Départemental 62 (Nord Pas de Calais). Pour manque d'activité, il n'y a plus qu'un club dans ce département.

Un courrier de dissolution va être rédigé afin de procéder à la clôture du compte au profit de la Ligue.

*Validation à l'unanimité*

### **Commission Fédérale Discipline**

Président : Rolland Gros – juriste hors FFBS.  
*2 contre 2 abstentions 10 pour*

Candidature en tant que membre :

Aude Fatout -	<i>2 contre 2 abstentions 10 pour</i>
André Parker-	<i>2 contre 2 abstentions 10 pour</i>
Paul N'Guyen -	<i>2 contre 2 abstentions 10 pour</i>
François Mays	<i>2 contre 2 abstentions 10 pour</i>

Le président est extérieur à la fédération. (il vit à Paris ou à Limoges).

### **Conseil Fédéral d'Appel :**

Président : Daniel Bonzoms Il accepte d'être Président.

La constitution de ce Conseil est de cinq membres, il reste quatre postes à pourvoir.

Validité à l'unanimité.

### **Commission Fédérale Financière**

L'embauche d'une personne telle que proposée en début de Comité est exclue car il est difficile de trouver une personne assez qualifiée qui accepte de travailler un jour par semaine.

Rechercher un tiers temps pour comptabilité et logistique des EDF, attendre le nouveau DTN ?

En conclusion, le Trésorier propose que les exercices 2009 et 2010 soient traités par un nouveau cabinet comptable dont la proposition a été transmise à tous les membres du Comité directeur. (voir document joint)  
Validé à l'unanimité.

#### **Cellule structuration**

Mady Bissey demande que la cotisation annuelle fédérale pour les nouveaux Clubs soit du 01/09 n au 31/12 n+1.  
Validé à l'unanimité.

#### **CNAB**

Il faut ajouter Gilbert Lejeune membre de la Commission.

Règlement Général Arbitrage Baseball (RGAB) revu par la commission arbitrage.

Le Comité examine article par article afin d'avoir les explications de ces propositions de modifications.

En page 6 article 8 il faut comparer les RGES et les RGAB en ce qui concerne les décisions à prendre en cas de rain out : arbitre ou manager recevant ?

Comment est indemnisé l'arbitre lors des reports de matchs que ce soit par les Clubs ou par la fédération ?

Concernant la formation des arbitres Djamel Boutagra et Didier Seminet proposent une cotisation des arbitres équivalente à l'indemnité reçue pour un match de leur niveau de qualification pour assurer leur formation continue auprès d'arbitres étrangers !

Fabien Carette -Legrand et Franck Lecarpentier rappellent que la procédure disciplinaire est basée sur le droit à la défense, certains comportements verbaux doivent générer des sanctions automatiques minimales suivant un barème à établir sans avoir recours à la commission de discipline.  
Cette dernière n'interviendrait qu'en cas de contestation.

Explications au chapitre arbitrage du PV du Bureau du 29 aout 2009.

#### **Commission Fédérale Médicale**

Problème de non respect du suivi médical demandé aux SHN et au non respect du médecin fédéral.

Aucune évolution depuis cinq ans malgré le fait que ce soit un sujet très important.  
Il y a trois niveaux.

A ce jour l'organisation médicale montre de nombreux dysfonctionnements.

La loi oblige le suivi médical, il s'agit d'une contre partie logique car les athlètes ont des droits : aménagement du temps de travail, subventions, aides...mais aussi des devoirs.

Sur 160 SHN :  
28 sportifs n'ont pas effectué d'examens.  
46 sportifs n'ont subi aucun examen cette année.

Conformément à l'article 11 du règlement médical le médecin peut rédiger un certificat administratif de contre indication aux sportifs qui n'ont pas réalisés les examens.

28 certificats de contre indication ont été réalisés mais aucun n'a été distribué, alors qu'ils imposaient l'obligation d'avoir fait les examens avant le 31 juillet 2009.

Proposition : suspension immédiate des 28 joueurs avec notification et prise à effet à réception du courrier

Suspension future des 46 sportifs s'ils n'ont pas leur suivi médical à jour d'ici le 15 octobre pour le renouvellement de la liste des athlètes de haut niveau auprès du ministère.

#### **CNSB**

##### **Appels**

Conciliations faites par les clubs de Rouen et Montpellier ; retour sur le calendrier initial.

##### **Championnats**

Elite:

Play Off : finale Savigny vs Rouen. Premier week end à Rouen, second week end à Savigny.

Play Down : après vérification des feuilles de matchs, le club de Clermont serait reléguable.

Bois Guillaume cumule 11000€ d'amende, manque de licences, à suivre !!!!

Des RGES semblables à ceux de la CEB auraient le mérite d'être plus clairs.

Finale N2

Chalon sur Saône mêmes dates Thierry Focone.

Finale N1

La Rochelle 24 et 25 octobre Déléguée fédérale Mady Bissey.

Le club appelé à monter ne pourrait être que Pessac car c'est le seul à répondre aux critères requis pour participer au Championnat Elite.

Fédérale 1

Sortie de N1 et montée DH (exN2) Championnat prévu sur la saison complète serait dangereuse pour les Championnats régionaux de plus il y a un manque d'officiels pour fonctionner.  
Suppression validée à l'unanimité. (12 voix)

L'Elite B est mise en attente, une analyse des budgets de deux Clubs est en cours.

Ligue Elite : Pour la saison 2010 deux ou trois Clubs répondraient aux critères. Il est prématuré de travailler sur une mise en place sans un nombre suffisant de Clubs pour 2011.

L'Elite actuelle gêne le développement des Clubs par des coûts trop élevés. (Déplacements, balles, équipements, officiels, formation, sponsors fantomatiques, etc...).

Didier Seminet demande de travailler sur le développement de masse ce sur quoi le Président lui répond que c'est ce que fait la commission développement depuis sa constitution.

Il faudrait élaborer un programme sur cinq ans voire l'exemple de l'Allemagne.

Cellule Ligue Elite en veille puisque non établie.

#### **Commission Nationale Sportive Softball**

15 septembre ou lors des Interligues : démission de Gilles Bernard Stoll comme Président de cette commission.

Le Président a proposé l'intérim de cette présidence à Benjamin Milgrom (12 voix pour), pour la fin de la saison.

Appel à candidature pour le prochain Comité ou lors du renouvellement des commissions.

### **Clôture championnat softball féminin**

Les matchs de qualifications ont eu lieu à Toulon le week end des 19 et 20 septembre.

Les finales se dérouleront également à Toulon le week end des 3 et 4 octobre.

Toulon, Thiais, Nice, BCF sont les 4 finalistes.

Appel du BAT au Bureau examinée en Comité Directeur à la demande du Président de la commission réglementation.

BAT : recours concernant le lieu choisi pour les qualifications. Les deux déplacements à Toulon sont onéreux

Le BAT ne conteste pas le lieu des finales, un bureau fédéral l'a acté, la contestation porte sur le lieu des qualifications .

Demande d'application des péréquations. Certains membres soulignent qu'il est difficile d'appliquer des péréquations en cours de compétition.

Vote pour l'application : 4 contres, 6 abstentions. Il n'y a plus que 10 membres présents.

La participation du BCF aux phases de qualifications pour les finales du Championnat de France est remise en question - contestation du BAT.

Qualification d'une joueuse du BCF remise en question pour manque de participation au Championnat régional : contestation du BCF, de plus le BCF déclassé du championnat régional, pour utilisation de quatre étrangères sur le terrain, d'après le règlement une équipe non classée en championnat régional ne peut pas participer aux phases finales.

Contre l'avis de la CNSS : Il y aura appel du BCF à la conciliation du CNOSF.

La CNSS propose de suivre l'avis de la Ligue Ile de France sur la base des documents transmis par la CNSS aux membres du Comité.

Avant le vote, il est demandé à JC Tiné Président de la commission réglementation si ce point peut être directement soumis au vote du Comité, le Bureau n'ayant pas statué.

JC Tiné précise que le Comité doit valider une décision du Bureau, il semble que le Comité puisse se prononcer, le vote est initié.

0 contre 7 abstentions 3 pour

### **Commission Fédérale Formation :**

Williams Casacoli fait état de l'avancement des formations, du fait du peu de temps disponible il souhaite reporter leur présentation au prochain Comité.

### **Commission Fédérale réglementation :**

Jean Christophe Tiné remet sa démission de la Présidence de cette commission.

### **Pour dernière info :**

Patrice Messinguiral propose de classer Marseille et le PUC 3<sup>ème</sup> Ex aequo lors du Championnat de France Minimes 2009 à Pineuilh..

En ce qui concerne la Commission Technique Fédérale, le Président Rousseau propose le changement du terme : « Vice Président Baseball » par « Délégué Baseball de la fédération » dans l'article 73 du règlement Intérieur.

Validé à l'unanimité.

La séance est levée à 18h15 sans que l'ordre du jour ne soit épuisé.

## **BUREAU FEDERAL du 20 octobre 2009**

### **Par télé conférence :**

Madeleine BISSEY, Vice -Présidente  
Serge BASTIEN, Vice -Président,  
Dominique MAGNIN, Trésorier Général,  
Michel TOUCHARD, Trésorier Général Adjoint.

### **Présents :**

Denis-Didier ROUSSEAU, Président,  
Michel DUSSART, Secrétaire Général.  
Michèle PICARD-DUFOUR, Secrétaire Générale adjointe,

Vu l'appel déposé par M. Olivier DUBAUT au titre de Président du Club PUC.

Vu la nécessité de donner un avis sur le déroulement de la demi finale opposant le PUC à Compiègne les 10 et 11 Octobre 2009 avant le 24 octobre 2009, date de la finale à LA ROCHELLE.

Vu les documents fournis par les officiels ne spécifiant pas une situation de 'DANGER' immédiat durant le premier match,

Considérant que les décisions de la CNSB sont conformes au règlement sportif,

Le Bureau décide de :

- 1/ Ne pas répondre favorablement aux requêtes du PUC en maintenant les deux forfaits attribués par la CNSB, sans application des pénalités financières compte tenu de la présence de son équipe sur le terrain lors du premier match.
- 2/ Ne pas disqualifier le club de Compiègne sur la base du rapport des officiels gérant la rencontre.
- 3/ Ne pas requérir la suspension du terrain également sur la base du rapport des officiels gérant la rencontre..

Ces décisions ont été adoptées par 6 voix pour et 1 abstention.



2009

Fédération Française de Baseball & Softball

2009

**N7**

## PROCES VERBAUX *Novembre 2009*

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

### Bureau Fédéral du 28 novembre 2009

**PRESENTS :** Denis-Didier ROUSSEAU, Michèle PICARD, Mady BISSEY, Serge BASTIEN, Dominique MAGNIN, Michel DUSSART.

Requête de la CNAB :

Cette dernière demande la reconnaissance de la dénomination d'arbitre 'ELITE' selon des critères définis par elle et avec l'accord du Comité Directeur. Critères revus chaque saison.

Vote à l'unanimité (6 voix).

Conditions d'engagement et amendes de la saison 2008 : Il avait été accordé des conditions de remises sur ces amendes, aucun constat de suivi n'apparaît, demande est faite de réactiver et d'appliquer ce qui fut décidé.

Vote 1 abstention, 5 voix pour.

### COMITE DIRECTEUR du 28 novembre 2009

**Présents :** Serge BASTIEN, Marie-Madeleine BISSEY, Jamel BOUTAGRA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Franck LECARPENTIER, Dominique MAGNIN, Michèle PICARD DUFOUR, Denis-Didier ROUSSEAU, Jean-Christophe TINE, Vincent BUISSON, Michel DUSSART, Michel PARADINAS, Armand VARNAT.

**Excusés :** Virgile AMIOT, Thierry FOCONE, Didier SEMINET, Michel TOUCHARD, Marc WILLIAMSON, Xavier ROLLAND, Gilles BERNARD-STOLL, Patrice MESSINGUIRAL

**Assistent :** Jean Marc SEURIN, Christian BLACHER, Benjamin MILGROM, Caroline MARTIN, Julie MARTIN.

Ouverture de la séance à 10h00 par le Secrétaire Général, Michel DUSSART.

Le Comité Directeur rend hommage à Sophie TOUCHARD et Henri SERANDOUR.

- Ouverture et actualités nationales et internationales.

Le 5 septembre auront lieu les élections de l'IBAF. Le président ROUSSEAU sera présent à Lausanne pour cette occasion.

- Approbation des PV :

Procès Verbal du Comité Directeur du 26 septembre 2009 : Ajouter le fait que les modifications pour la CNAB ont été votées et adoptées. Page 3  
*1 voix contre, 10 voix pour*

Procès Verbal du Bureau Fédéral du 20 octobre 2009  
*3 voix contre, 2 abstentions, 6 voix pour*

*Les inscriptions en Championnat d'Europe sont en cours, 1 club est en retard*

Arrivée de serge BASTIEN à 10h30

- Affiliations et radiations

Le comité Directeur s'est prononcé pour les affiliations définitives suivantes :

***Predators Baseball Club de Fougères (35)***

Déclaration en Préfecture du 15 juillet 2009 sous le numéro W351001051 JO du 15 juillet 2009.

Présidente : Christine DYRDA

*Avis favorable pour affiliation définitive sous le numéro 035011*

***Baseball Club du Pays d'Aix « Les Pistols » (13)***

Déclaration en Préfecture du 21 avril 2009 sous le numéro W131005074

JO du 23 mai 2009.

Président : Kevin KATOUZIAN

*Avis favorable pour affiliation définitive sous le numéro 013037*

***Baseball Softball Nancy SLUC (54)***

Déclaration en Préfecture du 10 février 2009 sous le numéro W543004351

JO du 7 mars 2009.

Président : Christophe FERSING

*Avis favorable pour affiliation définitive sous le numéro 054007*

***Akadémie Bourgogne Cricket Club (71)***

Déclaration en Préfecture du 23 avril 2009 sous le numéro W712001076

Présidente Chantal Jacquard

*Avis favorable pour affiliation définitive sous le numéro 071007*

***Rhoners La Roche de Glun (26)***

Modification en Préfecture du 28 août 2008 des Valence's Drôme, n°W263003033

Président : Josselin TOURNOUX

*Avis favorable pour affiliation définitive sous le numéro 026007*

Arrivée de Dominique MAGNIN à 10h45

- Présentation du prochain DTN

Présentation de Jean Marc SEURIN, ancien DTN du parachutisme.

Sa nomination à été signé par les cabinets de Mme BACHELOT et de Mme YADE.

L'arrêté de nomination est en attente de signature. Sa prise de fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Jean Marc SEURIN précise qu'il n'attendra pas le 1<sup>er</sup> janvier pour commencer à travailler sur les dossiers importants, bien que n'étant pas encore nommé de manière officielle.

- Commissions

- Commission Fédérale de Discipline

Candidature de Patrice BIENFAIT à la présidence suite à la démission de Roland GROS.

*1 voix contre, 2 abstention, 10 voix pour*

Rencontre Compiègne vs PUC du 10 octobre 2009 :

La Commission Fédérale de Discipline précédemment en place n'ayant pu traiter cette affaire, le Comité Directeur demande au Président de bien vouloir engager une nouvelle procédure disciplinaire sur les incidents qui ont émaillé cette rencontre, dans les délais impartis à la première procédure.

- Commission Fédérale de Règlementation

Proposition de Patrick TUGAULT à la présidence de cette commission.

*1 voix contre, 12 voix pour*

Comité du Pas de Calais :

Afin de pouvoir solutionner le problème posé par le fonctionnement du Comité Départemental 62, le Comité Directeur décide, conformément aux dispositions du second alinéa de l'article 9 du règlement Intérieur Fédéral, que le Secrétaire Général procèdera à la convocation de l'assemblée générale de ce Comité, cette dernière devant se réunir dans le délai de deux mois.

- Commission Nationale Sportive Softball

Etant donné qu'il n'y a pas eu de phases finales de slowpitch cette année aucune équipe n'ira en coupe d'Europe pour la saison 2010.

Fastpitch féminin : Toulon remporte le titre devant Thiais

Fastpitch masculin : Pessac remporte le titre devant BCF  
*Validation à l'unanimité des championnats softball*

Le lieu des coupes d'Europe n'est pas encore connu mais elles se dérouleront du 16 au 21 août pour le softball féminin et du 23 au 28 août pour le softball masculin (dans le groupe B pour les 2).

Compétitions officielles concernant les Equipes de France.

EDF Junior softball féminin : championnat d'Europe à Vienne du 25 juillet au 31 juillet 2010

EDF U22 ans softball féminin : Championnat d'Europe à Prague du 2 au 7 août 2010

Championnat 2010 : 27 juin fin des championnats régionaux.

Les finales auront lieu :

4 septembre : phases finales de slowpitch mixte  
11 septembre : phases de qualification softball fastpitch féminin  
18 septembre : phases de qualification softball fastpitch masculin  
25 septembre : phases finales softball fastpitch féminin  
2 octobre : phases finales softball fastpitch masculin

#### Formules :

Slowpitch : pas de championnat régional.

Décision : essayer de relancer la pratique au niveau national avant de parler de coupe d'Europe.

Développer les tournois de slowpitch et la pratique en général qui est une discipline d'appel pour un recrutement de nouveaux adhérents pour les clubs.

Il n'y aura des phases finales que si les clubs ont joué « x » tournois.

Fatspitch : formule des finales – soit un page system sur une semaine soit on reste sur la formule des 2 WE à condition que les équipes ne viennent pas pour un seul match.

Lieux à déterminer pour fin janvier afin de prévenir les clubs et ainsi diminuer les coûts.

Dans tous les cas, si la formule change ce ne sera valable que pour 2011. Le Comité Directeur prendra la décision après réflexion.

Merci d'expliciter « page system »

Appel à candidatures pour l'organisation des phases finales avec réponse pour fin janvier.

Proposition de modification des RGES softball concernant équipes réserves :

A rajouter dans les RGES Softball (Article 33) les articles suivants issus des RGES Baseball

- 6.04.05

- 6.04.07

A créer : "Un club évoluant au niveau le plus haut peut, pour composer son roster, utiliser des joueurs de son équipe première ou réserve selon les règles de qualifications en vigueur (1/3 des matchs joués du championnat qualificatif)"

Cette proposition sera soumise à la commission réglementation.

- Commission Nationale Arbitrage Softball

Bon fonctionnement de la commission en général.

Une enquête a été réalisée mais il existe un problème de mise à jour de la base de données (4300 mails envoyés pour 57 réponses)

Etude de partenariat de matériel pour les arbitres. L'ensemble des partenariats doivent être mis en place au niveau fédéral par le biais de la commission communication et non par chaque commission indépendamment.

Une fois que chaque commission a fait un état des lieux des besoins, elle doit contacter la fédération.

En accord avec la commission formation, mise en place en 2010 d'une formation d'arbitrage softball.

Proposition de remettre un Mérite fédéral aux arbitres qui ont officié pendant les interligues et les phases finales de softball féminin et masculin.

A revoir lors du CD préparatif de l'Assemblée Générale

- Commission Fédérale Formation

Mise à jour du plan de formation. Il est à disposition sur le site fédéral.

Le principal rôle de la commission est la validation des demandes de stages.

Début 2010 : gros travail par rapport à la refonte des diplômes. Travail à effectuer avec l'ensemble des commissions (CNAS, CNAB, CNSB, CNSS + commission formation Cricket).

- Commission Fédérale de Développement et cellule structuration

**Etat des lieux :** 86 structures ont été visitées (dont 15 Comités Départementaux et Ligues). Il persiste un retard important pour les Cd et Ligues.

**Constats :** Problème de multi casquettes des dirigeants de clubs et qui ne savent pas déléguer.

Mise en place de formation pour les clubs (mise en avant des clubs par rapports aux collectivités locales, aux partenaires privés, apprendre à déléguer...) un premier essai de cette formation sera réalisé en Aquitaine.

Appel au bénévolat pour, par exemple, les démarches administratives (subventions...)

La commission ne se contente de se concentrer sur les clubs existants et aide les futurs clubs dans leurs démarches administratives.

Besoin d'un travail plus approfondi en Ile De France.

En fin d'année 75% des clubs auront été visités. Les gens sont motivés mais ne savent par où commencer.

Proposition de mise en commun des documents réalisés par les clubs.

Très bonne perception de la mise en place des paquetages à 160€ et 300€

- Commission Nationale Sportive Baseball

Compte rendu du stage de commissaire technique de la CEB suivi par Franck LECARPENTIER sur proposition du Président, à Francfort.

Il en ressort que les autres pays européens sont confrontés à la même problématique que la Fédération en matière de recherche de sponsors et de partenariats. Constat commun qu'il y a trop d'arbitres européens qui ne sont pas au niveau de la compétition dans laquelle ils officient.

Dépôt des listes plus dates d'indisponibilités des arbitres au 31 décembre afin de faire les nominations le plus tôt possible.

En 2010, la fédération hollandaise fête ses 100 ans. Le Final Four se déroulera aux Pays-Bas.

#### **Validations des résultats des championnats 2009 :**

Nationale 2 : la Grande Motte remporte le titre devant Chartres

Nationale 1 : Compiègne remporte le titre devant Bois Guillaume

Elite : Rouen remporte le titre devant Savigny

*Les résultats sont validés à l'unanimité*

Un bilan est dressé par la CNSB relatif à la conformité des clubs Elite et Nationaux avec le règlement d'engagement et les informations les concernant.

Savigny : Pour les jeunes, se pose la question de la réalité des effectifs sur certaines équipes vu les forfaits en Championnat régional.

Clermont : Pas d'infos sur les couleurs des 2 jeux de maillot

La Guerche : manque d'arbitrages réalisés, expliqué en partie par la blessure de leur arbitre

Sénart : 1 seul arbitre a suivi une formation

Montpellier : 1 arbitre n'officiant pas assez.

Boé Bon Encontre : Manque d'arbitres qui officient

PUC : 1 arbitre qui n'officie pas ou quasiment pas, le PUC ne présente plus d'officiels en conséquence depuis 4 ans malgré les rappels de la CNAB et de la CRABS IDF

Vauréal : terrain à revoir par la commission Terrains

Cherbourg : Scorage inexploitable par un non licencié et non diplômé, arbitrage insuffisant

Dunkerque : pas d'informations sur les jeux de maillots, terrain à visiter par la commission

Ermont : terrain à visiter par la commission, renforcement des arbitrages à réaliser en termes de matchs arbitrés

Bois Guillaume : Discussion éventuellement possible avec M.COUTU pour un effacement de la dette dans le but de ne pas couler le club avec un retrait de l'équipe en N1

Nice : pas d'infos sur les jeux de maillot

Il est évoqué le cas des clubs pénalisés en 2008, qui devaient verser 10% de leur amende sous peine d'une sanction plus importante. Les clubs n'ayant pas reçu d'amende en 2009 seraient libérés du paiement de celles de 2008.

Selon nos règlements d'engagement, seul Pessac correspond aux critères de l'élite et de la nationale 1.

Nos règlements d'engagement sont trop stricts ?

La Fédération est trop exigeante et peu de clubs peuvent répondre à ces conditions d'engagement.

Une révision de ces règlements doit être envisagée..

#### **Championnat 2010 :**

##### Championnat de France Elite

Une poule de 8 équipes

**Saison régulière** : 14 journées soit 28 matchs par équipe

##### **Play-offs**

- Les équipes classées 1, 2 sont qualifiées automatiquement et reçoivent pour les demi-finales au meilleur sur 5 matchs
- Les équipes 3 et 4 reçoivent les équipes 5 et 6 au meilleur sur 3 matchs au cours des ¼ de finales.
- La finale aura lieu au meilleur sur 5 matchs alternativement chez les deux finalistes à l'issue d'un tirage au sort organisé par la CNSB. (2 matchs le premier weekend, 3 matchs le second).

##### **Play-downs**

- Les équipes 7 et 8 s'opposent au meilleur sur 5 matchs.
- Le perdant descend automatiquement, le 7<sup>e</sup> sera en barrage contre le second de N1.

##### Championnat de France de Nationale 1

3 poules de 6 à 7 équipes - la répartition des poules sera faite en tenant compte des réalités sportives et géographiques, dans la mesure du possible

**Saison régulière** : 10 à 12 journées par équipe soit 20 à 24 matchs.

##### **Play-offs**

- 8 équipes sont qualifiées. Les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs seconds
- Eliminatoires directs au meilleur sur 3 matchs.
- Le vainqueur de la finale accède au championnat « Elite ». Celle-ci est également au meilleur sur 3 matchs sur terrain neutre.

##### **Play-downs**

- Les deux derniers de chaque poule sont rassemblés pour une poule unique en round robin simple.
- A l'issue de ce round robin, les deux derniers descendent en division inférieure.

## Championnat de France de Nationale 2

Il sera déterminé en fonction des dossiers envoyés à la CNSB par les régions.

### **Challenge de France :**

Cahier des charges en cours de réalisation par Armand VARNAT et Franck LECARPENTIER

Pour les Coupes d'Europe la formation des poules fait l'objet d'un tirage au sort effectué par la CEB..

### **Prise en charge des officiels lors des finales :**

N2 : finale uniquement: arbitres, scoreurs et commissaire technique

N1 : demi finale : commissaire technique - en finale : arbitres, scoreurs et commissaire technique

Elite : finales : arbitres, scoreurs et commissaire technique

### **Accession pour la saison 2010 :**

Nationale 1 : Montée de Chartres

Si une entente est possible en N1 la Grande Motte pourrait être promu.

### **Elite :**

Etant donné que le club vainqueur de N1 – Compiègne - ne répond pas aux critères d'engagement (mesures conservatoires 2009 – annexes 2 des RGES de baseball), ainsi que le second. Le dernier du classement Elite – Clermont Ferrand – ne souhaite pas se maintenir dans cette division, la CNSB sollicite l'application de l'article 48 des RGES et soumet la décision au Comité Directeur.

Le choix porte entre les clubs de Compiègne et du PUC.

La question doit être soumise pour avis aux commissions réglementation et juridique.

Vote de principe du Comité Directeur

3 pour : Compiègne – PUC

3 pour PUC – Compiègne

7 abstentions

### **Relégation pour la saison 2010 :**

Clermont est relégué en Nationale 1.

### **Affaire Patrick CARLSON :**

La demande de Bron Saint Priest concernant la qualification de Patrick CARLSON du fait qu'il a évolué dans un championnat étranger pendant la saison 2009 est rejetée.

Le club a porté une contestation mais hors délais et sans chèque de garantie. Il n'y a donc pas de suite à donner.

De plus, Patrick CARLSON est qualifié car il n'a pas participé à une coupe d'Europe avec un club ou un autre au cours de la saison 2009 selon le règlement de la CEB.

Il s'agit d'un manque dans notre règlement qu'il va falloir revoir afin de ne pas être confronté à ce genre de problème à l'avenir. Cette demande sera transmise à la commission de la réglementation

- o CNAB

Modifications des Règlements Généraux FFBS à soumettre à la commission réglementation

Critères retenus par la CNAB pour la certification Arbitre « Elite »

*Pour cette première année :*

- Avoir arbitré un minimum de 30 matchs Elite sur les saisons 2008 et 2009.
- Avoir participé au Challenge de France lors de l'une des deux dernières éditions.

Pour conserver la certification en fin de saison 2010, chacun devra avoir arbitré 16 matchs Elite (championnat / Challenge de France) et avoir participé au Challenge de France 2010 (sauf de force majeure).

*Prochaines attributions :*

- Avoir arbitré, au grade d'AN, 30 matchs Elite ou N1 dont un minimum de 10 au niveau Elite.
- Demander la certification.
- Etre validé par la CNAB (Formation) : ou avec l'avis de deux arbitres certifiés « Elite » avec qui l'intéressé aura officié sur deux journées d'Elite; ou suite à une supervision lors d'un programme double Elite par un Instructeur National Arbitrage Baseball.

Indemnités des officiels pour les championnats de France jeunes.

Attention, les arbitres jeunes ne sont pas concernés :

Une rencontre de championnat minimes ou cadets = 30€

Plus d'une rencontre minimes ou cadets = forfait journalier 50€

*Validation à l'unanimité*

Le 19 mars prochain se tiendra l'AG de l'AFCAM. Michel DAILLY quittera, après 25 années à ce poste, la présidence de l'association.

A cette occasion la CNAB et la CNAS souhaitent qu'un trophée soit remis de la part de la FFBS en remerciement de son engagement auprès du corps arbitral et pour les services rendus au mouvement sportif.

- o Commission Fédérale Jeunes

La commission met un point d'honneur sur l'encadrement des jeunes afin que leur attitude sur le terrain soit respectable.

Championnat de France jeunes : trop d'équipes élite et N1 n'ont pas engagé d'équipe.

Obligation pour ces équipes d'inscrire une équipe en championnat régional et/ou au championnat de France jeunes.

Les équipes qui ne peuvent réaliser de telles actions, doivent avec leurs ligues créer des tournois et des Championnats inter régionaux.

Il faut envisager de changer la formule des Championnats jeunes afin d'augmenter le nombre de rencontres.

Interligues 2010 – appel à candidature à réaliser.

Classement de la Coupe de France benjamin :

- 1- Vauréal
- 2- Clermont-Ferrand
- 3- Rouen
- 4- Entente Thiais / Sénart
- 5- Montigny
- 6- PUC
- 7- Valenciennes
- 8- Entente Louviers / Les Andelys
- 9- Chartres
- 10- Rouen 2

Classement du Championnat de France cadets et minimes

*Cadets :*

- 1- Expos d'Ermont
- 2- PUC
- 3- Arvernes de Clermont-Ferrand
- 4- Pitchers de Pineuilh

*Minimes :*

- 1- Pitchers de Pineuilh
- 2- Cougars de Montigny
- 3- Meds de Marseille et PUC

*Validation à l'unanimité de ces résultats*

- o Commission Fédérale Communication :

Pour raisons personnelles Nathalie VERSELE quitte la commission et est remplacée par Sandrine SALVA du club de Montpellier

Site internet : le site est jugé obsolète et surtout sans possibilité d'évolution.

Voici quelques chiffres sur la fréquentation du site :

- en 2009 au 30 Septembre : 93500 visiteurs uniques sur le site pour un total de 199000 visites
- en 2008 : 126000 visiteurs uniques sur le site (260000 visites)
- en 2007 : 129000 visiteurs uniques sur le site (263000 visites)

- Nous avons une moyenne de 10000 visiteurs uniques par mois, la période mars / juillet étant une période de forte fréquentation.
- en 2008 : 1 130 000 pages vues sur le site soit une moyenne de 94000 pages vues par mois.

Nous devons le rendre plus attractif avec une meilleure gestion des informations (une partie clubs et ligues et une partie publique) une demande d'offre a été faite auprès de plusieurs sociétés.

L'objectif est d'avoir un outil évolutif ce qui est primordial pour notre développement.

**Projets en cours :**

TF1 out-door : un écran géant sur le parvis de la Défense qui diffuse des infos 24h/24.

Trois vidéos ont été fournies et un rendez-vous le 15 décembre pour finaliser cette opération..

Le contrat commencerait le 1<sup>er</sup> janvier pour une durée de 1 an, reconductible par tacite reconduction et il serait gratuit.

Les vidéos peuvent être changées régulièrement.

Dix diffusions par jour dans des horaires ciblés.

Pour l'heure les premières vidéos seront axées sur les équipes de France.

Plusieurs écrans devront être mis en place par la suite dans les grandes métropoles (Lyon, Bordeaux, Toulouse..)

COCA-COLA « le sport ça me dit » qui consiste à mettre à disposition des mairies qui le souhaitent des paquetages afin d'animer le samedi après midi avec six disciplines sportives dont le softball des regroupements de jeunes.

Un contact a été pris par Armand VARNAT et le Président avec Richard DACCOURI responsable du projet pour établir une convention.

Le projet 2010 visera 500 villes pendant 8 mois.

Un contact est prévu en décembre pour ce partenariat, la Fédération étant la première à s'être manifestée auprès de COCA-COLA.

ESPN : tournée des plages.

En 2009 quelques ligues avaient répondu favorablement. Pour l'année prochaine, mise en place du projet par la Commission Fédérale de la Communication.

Projet avec Sport + : Prise de contact via le Président pour la mise en place d'une relation visant à diffuser des CIPS explicatifs des règles, et des informations sur la Fédération avant les matchs retransmis et mise en place d'un consultant permanent en relation avec François MAYS.

Projet de rencontres avec les autres Fédérations de sports américains 'brain storming' pour apporter des solutions au développement de nos sports.

- o Commission Fédérale Technique

Nomination de Gérard Moulin en tant que délégué Baseball.

*Validation à l'unanimité.*

- o Commission Nationale Scorage et Statistiques

Un important travail a été réalisé par la commission cette saison. Mise en ligne des statistiques de l'élites et N1 très prochainement.

En fin de séance, M Tiné demande au Président comment il allait voter lors du prochain congrès de l'IBAF.

Ce dernier lui a répondu que n'ayant pas encore étudié les professions de foi des deux candidats, il ne pouvait se prononcer, devant par ailleurs rencontrer les deux candidats à Lausanne, les rendez-vous ayant été pris avec eux.